



Bulletin Officiel

N° 3786 Mardi 8 Février 2011

— 16^{ème} ANNEE — ISSN 0330-7174

SOMMAIRE

COMMUNIQUE DU CMF

RAPPEL AUX SOCIETES FAISANT APE 2

AVIS DU CMF

استئناف عمليات التداول بالبورصة وعمليات الاكتتاب وإعادة الشراء
المتعلقة بحصص وأسهم مؤسسات التوظيف الجماعي في الأوراق
المالية المختلطة 3-4

REPRISE DES TRANSACTIONS SUR LA BOURSE DE TUNIS
AINSI QUE DES OPERATIONS DE SOUSCRIPTIONS ET DE
RACHATS PORTANT SUR LES OPCVM MIXTES 5-6

AVIS DES SOCIETES

COMMUNIQUE DE PRESSE

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES-ASTREE 7

SOCIETE MAGASIN GENERAL 7

COURBE DES TAUX 8

VALEURS LIQUIDATIVES DES TITRES OPCVM 9-10

ANNEXE I

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31/12/2010 :
- ATIJARI OBLIGATAIRE SICAV

ANNEXE II

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31/12/2010 :
- DE CAP OBLIG SICAV
- SICAV SECURITY
- INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV

ANNEXE III

ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31/12/2010 :
- TUNISIE SICAV
- SICAV PLUS
- SICAV ENTREPRISE
- SICAV-CROISSANCE
- MAXULA INVESTISSEMENT SICAV

COMMUNIQUÉ DU CMF

Le Conseil du Marché Financier rappelle aux sociétés faisant appel public à l'épargne qu'en vertu des dispositions de l'article 36 du règlement du Conseil du Marché Financier relatif à l'appel public à l'épargne, les sociétés faisant appel public à l'épargne sont tenues de porter à la connaissance du public, par voie de communiqué dans un journal quotidien, dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans le bulletin de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dans les plus brefs délais, tout fait important susceptible, s'il était connu, d'avoir une incidence significative sur le cours ou la valeur des titres de ces sociétés. Plus particulièrement, et s'agissant d'éléments qui seraient de nature à impacter la situation financière et les performances de la société, lesdites sociétés sont invités à porter à la connaissance du public toute information relative aux résultats des travaux de cellule de suivi mise en place à cet effet, le cas échéant.

Les sociétés faisant appel public à l'épargne sont également appelées à exposer au niveau du rapport annuel sur la gestion relatif à l'exercice 2010, les perspectives d'avenir actualisées, et à analyser les écarts, le cas échéant, avec les prévisions annoncées antérieurement.

AVIS DU CMF

بلاغ هيئة السوق المالية

تعلم هيئة السوق المالية العموم وكافة المتدخلين في السوق باستئناف عمليات التداول بالبورصة وعمليات الاكتتاب وإعادة الشراء المتعلقة بحصص وأسهم مؤسسات التوظيف الجماعي في الأوراق المالية.

ويحدد بلاغ بورصة الأوراق المالية بتونس الصادر بتاريخ 04 فيفري 2011 الصيغ التطبيقية لاستئناف عمليات التداول في البورصة ابتداء من يوم 07 فيفري 2011.

وفي إطار استئناف عمليات اكتتاب وإعادة شراء حصص وأسهم مؤسسات التوظيف الجماعي في الأوراق المالية، يمكن لمجلس الإدارة أو لهيئة الإدارة الجماعية أو للمتصرف تعليق عمليات إعادة الشراء وعمليات الإصدار بصفة مؤقتة إذا اقتضت ذلك ظروف غير عادية أو إذا ما أملت مصلحة المساهمين أو حاملي الحصص وبعد اخذ رأي مراقب الحسابات. ويجب أن يتم دون تأخير إعلام هيئة السوق المالية بقرار التعليق وبأسبابه.

وعلى المودع لديه التأكد من مطابقة القرارات التي يتخذها مسؤولو مؤسسة التوظيف الجماعي في الأوراق المالية أو المتصرف للقوانين والتراتيب الجاري بها العمل وللعقد التأسيسي أو النظام الداخلي للمؤسسة.

وعند اكتشافه لإخلالات أو مخالفات خلال قيامه بالرقابة، على المودع لديه أن يتخذ التدابير المنصوص عليها في القوانين والتراتيب الجاري بها العمل وفي كل الحالات يجب عليه إعلام مؤسسة التوظيف الجماعي في الأوراق المالية ومراقب الحسابات وهيئة السوق المالية بذلك.

كما يتعين على مراقبي حسابات هذه المؤسسات أن يعلموا هيئة السوق المالية فوراً بكل عمل من شأنه أن يشكل خطراً على مصالح مؤسسات التوظيف الجماعي والمساهمين وحاملي الحصص.

كما انه حفاظا على سلامة السوق وعلى المساواة بين المدخرين يتعين على شركات المساهمة العامة إعلام العموم وفي اقصر الأجل بواسطة بلاغ صادر في صحيفة يومية وفي النشريات الرسمية لهيئة السوق المالية وفي نشريات بورصة الأوراق المالية بتونس بكل حدث هام من شأنه إذا بلغ إلى العموم، أن يكون له اثر ذو أهمية نسبية على سعر أو قيمة الأوراق المالية لتلك الشركات.

كما طلبت هيئة السوق المالية من المتدخلين احترام أحكام القانون عدد 75 لسنة 2003 المؤرخ في 10 ديسمبر 2003 والمتعلق بدعم المجهود الدولي لمكافحة الإرهاب ومنع غسل الأموال و خاصة الفصل 85 منه الذي يوجب القيام حالا بتصريح كتابي إلى اللجنة التونسية للتحليل المالية بجميع المعاملات أو العمليات المسترابة التي تحمل على قيام شبهة في ارتباطها، بصفة مباشرة أو غير مباشرة، بأموال متأتية من أعمال غير مشروعة يعتبرها القانون جنحة أو جناية أو بتمويل أشخاص أو تنظيمات أو أنشطة لها علاقة بالجرائم الإرهابية وكذلك بكل محاولة لإجراء هذه العمليات أو المعاملات.

AVIS DU CMF

Le Conseil du Marché Financier informe le public et les intervenants sur le marché de la reprise des transactions sur la bourse de Tunis ainsi que des opérations de souscriptions et de rachats portant sur les OPCVM.

Les modalités pratiques de reprise des transactions boursières applicables à compter du 07 février 2011 sont fixées par un avis de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis en date du 04 février 2011.

Dans le cadre de la reprise des opérations de souscriptions et de rachats portant sur les parts et actions des OPCVM, il appartient aux conseils d'administration, aux directoires ou aux gestionnaires de suspendre, momentanément, et après avis du commissaire aux comptes les opérations de rachat ainsi que les opérations d'émission quand des circonstances exceptionnelles l'exigent ou si l'intérêt des actionnaires ou des porteurs de parts le commande. Le conseil du marché financier doit être informé, sans délai, de la décision de suspension et de ses motifs.

Le dépositaire doit s'assurer de la conformité des décisions prises par les responsables de l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières ou du gestionnaire aux lois et règlements en vigueur et aux statuts ou au règlement intérieur de l'organisme.

En cas d'anomalies ou d'irrégularités relevées dans l'exercice de son contrôle, le dépositaire est tenu de prendre les mesures édictées par les lois et règlements en vigueur et dans tous les cas, en informer l'organisme de placement collectif en valeurs mobilières, le commissaire aux comptes et le Conseil du Marché Financier.

- Suite -

De même, les commissaires aux comptes de ces OPCVM sont tenus de signaler immédiatement au Conseil du Marché Financier tout fait de nature à mettre en péril les intérêts des organismes de placement collectif, des actionnaires et des porteurs de parts.

Par ailleurs, et afin de préserver l'intégrité du marché et l'égalité entre les épargnants, les sociétés faisant appel public à l'épargne sont tenues de porter à la connaissance du public, par voie de communiqué dans un journal quotidien, dans le bulletin officiel du Conseil du Marché Financier et dans le bulletin de la Bourse des Valeurs Mobilières de Tunis, dans les plus brefs délais, tout fait important susceptible, s'il était connu, d'avoir une incidence significative sur le cours ou la valeur des titres de ces sociétés.

De plus, le Conseil du Marché Financier a demandé à tous les intervenants de se conformer scrupuleusement aux dispositions de la loi n° 2003-75 du 10 décembre 2003, relative au soutien des efforts internationaux de lutte contre le terrorisme et à la répression du blanchiment d'argent et notamment l'article 85 de ladite loi qui impose l'obligation de faire sans délais à la commission tunisienne des analyses financières une déclaration écrite sur toute opération ou transaction suspecte susceptible d'être liée directement ou indirectement au produit d'actes illicites qualifiés par la loi de délit ou de crime, ou au financement de personnes, organisations ou activités en rapport avec des infractions terroristes, ainsi que sur toute tentative desdites opérations ou transactions.

AVIS DES SOCIETE

COMMUNIQUE DE PRESSE

COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES - ASTREE

SIEGE SOCIAL - 45, AVENUE KHEIREDDINE PACHA - 1082 TUNIS.

Le Conseil d'Administration de l'ASTREE COMPAGNIE D'ASSURANCES ET DE REASSURANCES tenu en date du 3 Février 2011 a décidé :

- de coopter Monsieur Abdelmonem KOLSI en tant qu'administrateur en remplacement d'un administrateur démissionnaire.
- d'accepter la démission de Monsieur Mohamed Habib BEN SAAD de ses fonctions de Président Directeur Général de l'ASTREE, et ce, en application des dispositions de l'article 25 de la loi n°2001-65 du 10 Juillet 2001 relative aux établissements de crédit ayant trait au cumul de fonctions
- de désigner Monsieur Abdelmonem KOLSI dans les fonctions de Président Directeur Général avec les pouvoirs les plus étendus

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2011 - AS - 84

COMMUNIQUE DE PRESSE

SOCIETE MAGASIN GENERAL

Siège Social : 24, avenue de France 1000 Tunis

Le Conseil d'Administration informe les actionnaires de la Société Magasin Général de la démission de M. Elyes Jouini de ses fonctions d'administrateur de la Société Magasin Général.

Cette démission, en date du 28 janvier 2011, est intervenue suite à la nomination de M. Elyes Jouini au Gouvernement de transition et produit ses effets à compter de cette date.

* Le CMF n'entend donner aucune opinion ni émettre un quelconque avis quant au contenu des informations diffusées dans cette rubrique par la société qui en assume l'entière responsabilité.

2011 - AS - 85

AVIS

COURBE DES TAUX DU 08 FEVRIER 2011

Code ISIN	Taux du marché monétaire et Bons du Trésor	Taux actuariel (existence d'une adjudication) ^[1]	Taux interpolé	Valeur (pied de coupon)
	Taux moyen mensuel du marché monétaire	4,816%		
TN0008002438	BTC 52 SEMAINES 01/03/2011		4,819%	
TN0008002446	BTC 52 SEMAINES 05/04/2011		4,823%	
TN0008002453	BTC 52 SEMAINES 10/05/2011		4,828%	
TN0008002461	BTC 52 SEMAINES 14/06/2011		4,833%	
TN0008000283	BTA 2 ans "4,3% août 2011"		4,840%	997,205
TN0008002479	BTC 52 SEMAINES 23/08/2011		4,842%	
TN0008000192	BTA 6 ans "6% 15 mars 2012"		4,870%	1 011,454
TN0008000259	BTA 4 ans "5% mars 2013"		4,918%	1 001,363
TN0008000200	BTA 7 ans "6,1% 11 octobre 2013"		4,947%	1 027,756
TN0008000143	BTA 10 ans " 7,5% 14 Avril 2014 "		4,972%	1 072,267
TN0008000127	BTA 12 ans " 8,25% 9 juillet 2014 "		4,983%	1 099,651
TN0008000184	BTA 10 ans " 7% 9 février 2015"		5,012%	1 070,382
TN0008000267	BTA 7 ans " 5,25% mars 2016"	5,065%		1 007,766
TN0008000218	BTZc 11 octobre 2016		5,171%	
TN0008000234	BTA 10 ans "6,75% 11 juillet 2017"		5,306%	1 076,167
TN0008000242	BTZc 10 décembre 2018		5,562%	
TN0008000275	BTA 10 ans " 5,5% mars 2019"	5,607%		992,810
TN0008000226	BTA 15 ans "6,9% 9 mai 2022"		5,606%	1 105,091
TN0008000291	BTA 12 ans " 5,6% août 2022"	5,606%		998,763

^[1] L'adjudication en question ne doit pas être vieille de plus de 2 mois pour les BTA et 1 mois pour les BTCT.

Conditions minimales de prise en compte des lignes :

- Pour les BTA : Montant levé 10 millions de dinars et deux soumissionnaires,
- Pour les BTCT : Montant levé 10 millions de dinars et un soumissionnaire.

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

TITRES OPCVM

LIBELLE		Gestionnaire	Date d'ouverture	VL au 31/12/2010	VL antérieure	Dernière VL		
OPCVM DE CAPITALISATION								
<i>SICAV OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION</i>								
1	TUNISIE SICAV	TUNISIE VALEURS	20-juil-92	135,352	135,769	135,779		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL QUOTIDIENNE</i>								
2	FCP SALAMETT CAP	AFC	02-janv-07	11,838	11,880	11,882		
<i>FCP OBLIGATAIRES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
3	FCP MAGHREBIA PRUDENCE	UFI	23-janv-06	1,214	1,217	1,217		
<i>SICAV MIXTES DE CAPITALISATION</i>								
4	SICAV AMEN	AMEN INVEST	01-oct-92	32,630	32,757	32,761		
5	SICAV PLUS	TUNISIE VALEURS	17-mai-93	44,802	44,944	44,948		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL quotidienne</i>								
6	FCP AXIS ACTIONS DYNAMIQUE	AXIS Gestion	28-mars-08	163,775	152,514	155,067		
7	FCP AXIS TUNISIE INDICE	AXIS Gestion	28-mars-08	669,080	593,245	608,783		
8	FCP MAXULA CROISSANCE DYNAMIQUE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	140,431	125,983	128,930		
9	FCP MAXULA CROISSANCE EQUILIBREE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	130,841	123,785	125,330		
10	FCP MAXULA CROISSANCE PRUDENCE	MAXULA BOURSE	15-oct-08	116,956	111,464	112,762		
11	FCP MAXULA STABILITY	MAXULA BOURSE	18-mai-09	115,164	109,045	110,348		
12	FCP INDICE MAXULA	MAXULA BOURSE	23-oct-09	109,195	95,590	98,690		
13	FCP KOUNOUZ	TSI	28-juil-08	165,054	158,974	160,161		
14	FCP VALEURS AL KAOUTHER	TUNISIE VALEURS	06-sept-10	95,368	92,212	93,371		
<i>FCP MIXTES DE CAPITALISATION - VL HEBDOMADAIRE</i>								
15	FCP CAPITALISATION ET GARANTIE	ALLIANCE ASSET MANAGEMENT	30-mars-07	1 279,506	1 230,850	1 227,382		
16	FCP AXIS CAPITAL PROTEGE	AXIS GESTION	05-févr-04	2 218,986	-	2 120,610		
17	FCP OPTIMA	BNA CAPITAUX	24-oct-08	122,479	110,266	112,31		
18	FCP SECURITE	BNA CAPITAUX	27-oct-08	122,906	117,304	117,000		
19	FCP FINA 60	FINACORP	28-mars-08	1 153,132	1 137,996	1 132,445		
20	FCP CEA MAXULA	MAXULA BOURSE	04-mai-09	129,272	116,310	117,505		
21	AIRLINES FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	16-mars-09	14,956	13,898	13,908		
22	FCP VALEURS QUIETUDE 2014	TUNISIE VALEURS	13-mars-09	5 844,815	5 646,386	5 585,987		
23	FCP VALEURS SERENITE 2013	TUNISIE VALEURS	15-janv-08	6 613,950	6 451,254	6 407,949		
24	FCP MAGHREBIA DYNAMIQUE	UFI	23-janv-06	2,293	2,118	2,032		
25	FCP MAGHREBIA MODERE	UFI	23-janv-06	1,846	1,748	1,699		
26	FCP MAGHREBIA SELECT ACTIONS	UFI	15-sept-09	1,162	1,054	1,048		
OPCVM DE DISTRIBUTION								
LIBELLE	Gestionnaire	Date d'ouverture	Dividende		VL au 31/12/2009	VL antérieure	Dernière VL	
			Date de détachement	Montant				
<i>SICAV OBLIGATAIRES</i>								
27	SANADETT SICAV	AFC	01-nov-00	15/04/10	4,060	108,201	108,607	108,631
28	AMEN PREMIERE SICAV	AMEN INVEST	02-oct-95	24/03/10	3,950	104,529	104,888	104,898
29	AMEN TRESOR SICAV	AMEN INVEST	02-mai-06	05/03/10	3,991	105,198	105,588	105,600
30	ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV	ATTIJARI GESTION	01-nov-00	12/05/10	4,453	103,030	103,416	103,448
31	TUNISO-EMIRATIE SICAV	AUTO GEREE	07-mai-07	19/04/10	3,425	103,814	104,234	104,245
32	SICAV AXIS TRÉSORERIE	AXIS GESTION	01-sept-03	27/05/10	3,976	107,102	107,480	107,494
33	PLACEMENT OBLIGATAIRE SICAV	BNA CAPITAUX	06-janv-97	10/05/10	4,289	103,928	104,354	104,366
34	SICAV TRESOR	BIAT ASSETS MANAGEMENT	03-févr-97	13/04/10	4,337	103,973	104,384	104,396
35	SICAV PATRIMOINE OBLIGATAIRE	BIAT ASSETS MANAGEMENT	16-avr-07	13/04/10	3,843	104,106	104,510	104,521
36	MILLENUM OBLIGATAIRE SICAV	CGF	12-nov-01	18/06/10	3,955	105,976	106,266	106,271
37	GENERAL OBLIG SICAV	CGI	01-juin-01	13/05/10	4,100	102,920	103,325	103,337
38	CAP OBLIG SICAV	COFIB CAPITAL FINANCE	17-déc-01	19/04/10	4,111	104,302	104,723	104,735
39	FINA O SICAV	FINACORP	11-févr-08	17/05/10	4,108	104,065	104,447	104,459
40	INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV	INI	07-oct-98	08/04/10	3,770	106,546	106,909	106,919
41	FIDELITY OBLIGATIONS SICAV	MAC SA	20-mai-02	07/04/10	3,920	106,200	106,550	106,559
42	MAXULA PLACEMENT SICAV	MAXULA BOURSE	02-févr-10	-	-	102,642	102,983	102,991
43	SICAV RENDEMENT	SBT	02-nov-92	31/03/10	3,580	102,948	103,327	103,337
44	UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	SCIF	16-oct-00	27/05/10	4,090	104,540	104,917	104,926
45	SICAV BH OBLIGATAIRE	SIFIB-BH	10-nov-97	10/05/10	4,088	102,457	102,881	102,892
46	POSTE OBLIGATAIRE SICAV TANIT	SIFIB BH	06-juil-09	-	-	106,156	106,510	106,520
47	MAXULA INVESTISSEMENT SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	05-juin-08	15/06/10	3,435	104,166	104,502	104,512
48	SICAV L'ÉPARGNANT	STB MANAGER	20-févr-97	10/05/10	4,162	102,745	103,153	103,164
49	AL HIFADH SICAV	TSI	15-sept-08	05/05/10	3,731	104,552	104,924	104,934
50	SICAV ENTREPRISE	TUNISIE VALEURS	01-août-05	28/05/10	3,629	104,763	105,095	105,105
51	ALYSSA SICAV	UBCI FINANCE	15-nov-93	18/05/10	3,613	102,001	102,349	102,349

TITRES OPCVM**TITRES OPCVM****TITRES OPCVM****TITRES OPCVM**

FCP OBLIGATAIRES - VL QUOTIDIENNE								
52	FCP SALAMMET PLUS	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,390	10,536	10,572	10,574
53	FCP AXIS AAA	AXIS Gestion	11-nov-08	24/05/10	4,952	104,067	104,483	104,494
54	FCP HELION MONEO	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	99,979	99,996
FCP OBLIGATAIRES - VL HEBDOMADAIRE								
55	AL AMANAH OBLIGATAIRE FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	4,325	102,112	102,479	102,553
SICAV MIXTES								
56	ARABIA SICAV	AFC	15-août-94	22/04/10	0,770	75,602	72,282	73,681
57	ATTIJARI VALEURS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	12/05/10	1,685	155,524	142,974	145,825
58	ATTIJARI PLACEMENTS SICAV	ATTIJARI GESTION	22-mars-94	12/05/10	19,014	1 553,686	1 432,816	1 464,457
59	SICAV PROSPERITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	25-avr-94	13/04/10	3,385	112,581	106,368	107,777
60	SICAV OPPORTUNITY	BIAT ASSETS MANAGEMENT	01-nov-01	13/04/10	2,853	116,359	108,940	110,982
61	SICAV BNA	BNA CAPITAUX	08-déc-93	10/05/10	0,577	95,575	86,937	89,871
62	SICAV SECURITY	COFIB CAPITAL FINANCE	26-juil-99	19/04/10	0,369	16,523	15,841	15,997
63	SICAV CROISSANCE	SBT	27-nov-00	31/03/10	4,222	277,442	259,548	263,992
64	SICAV BH PLACEMENT	SIFIB-BH	22-sept-94	03/05/10	2,116	51,249	47,098	48,178
65	S'STRATEGIE ACTIONS SICAV	SMART ASSET MANAGEMENT	01-mars-06	28/05/10	0,184	2 257,144	2 130,482	2 170,265
66	SICAV L'INVESTISSEUR	STB MANAGER	30-mars-94	27/04/10	1,977	78,987	76,304	77,198
67	SICAV AVENIR	STB MANAGER	01-févr-95	29/04/10	1,418	58,113	56,484	57,155
68	UNION FINANCIERE SALAMMBO SICAV	UBCI FINANCE	01-févr-99	18/05/10	1,690	103,331	100,583	101,493
69	UNION FINANCIERE HANNIBAL SICAV	UBCI FINANCE	17-mai-99	18/05/10	1,801	113,779	108,185	110,077
70	UBCI-UNIVERS ACTIONS SICAV	UBCI FINANCE	10-avr-00	18/05/10	0,034	110,018	100,703	103,245
FCP MIXTES - VL QUOTIDIENNE								
71	FCP IRADETT 20	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,280	11,692	11,454	11,552
72	FCP IRADETT 50	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,230	12,686	12,341	12,473
73	FCP IRADETT 100	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,135	16,636	16,061	16,349
74	FCP IRADETT CEA	AFC	02-janv-07	29/04/10	0,250	17,197	16,138	16,611
75	ATTIJARI FCP CEA	ATTIJARI GESTION	30-juin-09	-	-	12,356	11,522	11,736
76	FCP DELTA EPARGNE ACTIONS	STB MANAGER	08-sept-08	06/04/10	1,193	128,457	115,885	117,910
77	BNAC PROGRÈS FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	131,919	121,496	124,087
78	BNAC CONFIANCE FCP	BNA CAPITAUX	03-avr-07	26/08/09	-	127,744	123,497	124,803
79	FCP VALEURS CEA	TUNISIE VALEURS	04-juin-07	28/05/10	0,351	20,621	19,061	19,543
FCP MIXTES - VL HEBDOMADAIRE								
80	FCP AMEN PREVOYANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	102,358	100,530	100,128
81	FCP AMEN PERFORMANCE	Amen Invest	01-févr-10	-	-	107,368	104,836	104,436
82	FCP BIAT ÉPARGNE ACTIONS	BIAT ASSETS MANAGEMENT	15-janv-07	13/04/10	2,864	150,176	133,753	138,740
83	AL AMANAH ETHICAL FCP	CGF	25-mai-09	07/06/10	0,117	10,417	9,789	9,853
84	AL AMANAH EQUITY FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	1,935	123,909	113,563	114,478
85	AL AMANAH PRUDENCE FCP	CGF	25-févr-08	07/06/10	3,230	117,002	114,002	113,116
86	FCP ACTIONS DEFENSIF	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	99,472	99,525
87	FCP ACTIONS PROACTIF	Helion Capital	31-déc-10	-	-	100,000	99,103	99,236
88	MAC CROISSANCE FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	2,065	184,646	-	168,048
89	MAC EQUILIBRE FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	1,967	162,241	-	153,247
90	MAC ÉPARGNANT FCP	MAC SA	15-nov-05	17/05/10	3,786	140,166	-	137,009
91	MAC EXCELLENCE FCP	MAC SA	28-avr-06	17/05/10	236,843	10 740,784	-	9 373,787
92	MAC EPARGNE ACTIONS FCP	MAC SA	20-juil-09	-	-	192,968	-	175,815
93	MAC AL HOUDA FCP	MAC SA	04-oct-10	-	-	109,114	-	109,856
94	FCP SMART EQUITY	SMART Asset Management	01-sept-09	-	-	1 439,547	1 347,073	1 359,784
95	FCP SERENA VALEURS FINANCIERES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	27-janv-10	-	-	107,049	102,100	100,619
96	FCP VIVEO NOUVELLES INTRODUITES	TRADERS INVESTMENT MANAGERS	03-mars-10	-	-	107,735	103,241	102,414
97	TUNISIAN EQUITY FUND	UGFS-NA	30-nov-09	-	-	10 395,971	10 069,204	10 224,511

**BULLETIN OFFICIEL
DU CONSEIL DU MARCHÉ FINANCIER**

8, rue du Mexique - 1002 TUNIS -
Tél : 844.500 - Fax : 841.809 / 848.001

Compte bancaire n° 10 113 108 - 101762 - 0 788 83 STB le Belvédère - TUNIS -

e-mail : cmf@cmf.org.tn

**Publication paraissant
du Lundi au Vendredi sauf jours fériés**
Prix unitaire : 0,250 dinar
Etranger : Frais d'expédition en sus

Le Président du CMF
Mr. Mohamed Férid EL KOBBI

**IMPRIMERIE
du
CMF**
8, rue du Mexique - 1002 TUNIS

**SITUATION TRIMESTRIELLE D'ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV
ARRETEE AU 31/12/2010**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010.

En notre qualité de commissaire aux comptes de la société « ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV » et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels arrêtés au 31-12-2010 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Nous formulons les observations suivantes :

- Au cours du quatrième trimestre 2010, l'actif de la société « ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV » a été employé en des titres émis par des organismes de placement collectif en valeurs mobilières à des taux se situant au dessus de la limite de 5% fixée par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière de composition du portefeuille des organismes de placement collectif. Cette situation a été régularisée au 31 décembre 2010.

- Par ailleurs au cours du même trimestre, nous avons noté que le ratio de liquidités et équivalents de liquidités se situait en dessous du taux de 20% fixée par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière de composition du portefeuille des organismes de placement collectif. Cette situation a été régularisée au 31 décembre 2010.

En dehors de ces observations, nous n'avons pas eu connaissance d'éléments pouvant affecter, de façon significative la conformité des opérations à la réglementation en vigueur et la fiabilité des états financiers trimestriels au 31-12-2010, tels qu'annexés au présent avis.

Le commissaire aux comptes :

AMC Ernst & Young
Fehmi LAOURIN

**BILAN
AU 31/12/2010**

	Note	Au 31/12/2010	Au 31/12/2009
ACTIF			
AC1-PORTEFEUILLE-TITRES	3-1	115 012 403	87 303 604
a-Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		8 649 741	4 082 228
b-Obligations et valeurs assimilées		106 362 662	83 221 376
AC2-Placements monétaires et disponibilités		66 354 416	41 958 896
a-Placements monétaires	3-3	25 597 873	22 505 027
b-Disponibilités	3-5	40 756 543	19 453 869
AC3-Créances d'exploitation		0	15 341
AC4-Autres actifs		0	0
TOTAL ACTIF		181 366 819	129 277 841
PASSIF			
PA1-Opérateurs créditeurs	3-8	207 797	126 740
PA2-Autres créditeurs divers	3-9	292 066	1 640 273
TOTAL PASSIF		499 863	1 767 013
<u>ACTIF NET</u>			
CP1-Capital	3-6	174 338 384	122 027 591
CP2-Sommes distribuables		6 528 572	5 483 237
a-Sommes distribuables des exercices antérieurs	3-7	1 441	953
b-Sommes distribuables de la période	3-7	6 527 131	5 482 284
ACTIF NET		180 866 956	127 510 828
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		181 366 819	129 277 841

ETAT DE RESULTAT
DU 01/01/2010 AU 31/12/2010

LIBELLE	NOTE	<i>Du 01/10/2010</i>	<i>Du 01/01/2010</i>	<i>Du 01/10/2009</i>	<i>Du 01/01/2009</i>
		<i>Au 31/12/2010</i>	<i>Au 31/12/2010</i>	<i>Au 31/12/2009</i>	<i>Au 31/12/2009</i>
PR 1-Revenus de portefeuille-titres	3-2	1 219 506	5 554 409	1 015 066	4 165 988
a-Dividendes		0	977 115	0	361 365
b-Revenus des obligations et valeurs assimilées		1 219 506	4 577 294	1 015 066	3 804 623
PR 2-Revenus des placements monétaires	3-4	382 342	1 676 261	464 373	1 563 054
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		1 601 848	7 230 670	1 479 439	5 729 042
CH 1-Charges de gestion des placements	3-10	208 802	700 578	127 177	424 128
REVENU NET DES PLACEMENTS		1 393 046	6 530 092	1 352 262	5 304 914
CH 2-Autres charges	3-11	65 802	255 577	55 090	196 761
RESULTAT D'EXPLOITATION		1 327 244	6 274 515	1 297 172	5 108 153
PR 4-Régularisations du résultat d'exploitation		20 266	252 616	-101 234	374 131
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		1 347 510	6 527 131	1 195 938	5 482 284
PR 4-Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-20 266	-252 616	101 234	-374 131
_Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		14 677	154 349	-16 446	-192 713
_Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession des titres		545 251	302 974	160 493	47 114
RESULTAT NET DE LA PERIODE		1 887 172	6 731 838	1 441 219	4 962 553

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
DU 01/01/2010 AU 31/12/2010

	<i>Du 01/10/2010</i>	<i>Du 01/01/2010</i>	<i>Du 01/10/2009</i>	<i>Du 01/01/2009</i>
	<i>Au 31/12/2010</i>	<i>Au 31/12/2010</i>	<i>Au 31/12/2009</i>	<i>Au 31/12/2009</i>
<u>AN 1-VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION</u>				
a-Résultat d'exploitation	1 327 244	6 274 515	1 297 172	5 108 153
b-Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	14 677	154 349	-16 446	-192 713
c-Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	545 251	302 974	160 493	47 114
d-Frais de négociation de titres				
<u>AN 2-DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES</u>	0	-8 084 239	0	-5 157 627
<u>AN 3-TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL</u>				
a-Souscriptions	88 388 637	369 517 105	70 712 628	182 479 186
_Capital	86 246 100	359 645 900	68 619 500	177 084 300
_Régularisation des sommes non distribuables	-732 248	-3 524 511	-644 465	-1 609 166
_Régularisation des sommes distribuables	2 874 786	13 395 716	2 737 593	7 004 052
_Droits d'entrée				
b-Rachats	-83 353 453	-314 808 576	-70 101 071	-141 873 495
_Capital	-81 125 900	-307 229 600	-67 480 400	-137 706 500
_Régularisation des sommes non distribuables	626 925	2 961 681	218 148	1 266 510
_Régularisation des sommes distribuables	-2 854 478	-10 540 657	-2 838 819	-5 433 505
_Droit de sortie				
VARIATION DE L'ACTIF NET	6 922 356	53 356 128	2 052 777	40 410 616
<u>AN 4-ACTIF NET</u>				
a-en début de période	173 944 600	127 510 828	125 059 452	87 100 212
b-en fin de période	180 866 956	180 866 956	127 510 828	127 510 828
<u>AN 5- NOMBRE D'ACTIONNAIRES</u>				
a-en début de période	1 704 092	1 231 131	1 219 740	837 353
b-en fin de période	1 755 294	1 755 294	1 231 131	1 231 131
VALEUR LIQUIDATIVE	103,041	103,041	103,572	103,572
DIVIDENDE DISTRIBUE	0,000	4,453	0,000	4,731
AN6-TAUX DE RENDEMENT DE LA PERIODE	0,95%	3,79%	1,02%	4,12%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Arrêtés au 31/12/2010
(Unité en Dinar Tunisien)

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers arrêtés au 31/12/2010 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2 - PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2- 1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2- 2 Evaluation des placements

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués de titres SICAV et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché à la date du 31/12/2010 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et en bons de trésor sont évalués à leur coût d'acquisition ajusté de l'échelonnement linéaire de la prime ou décote et majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

2- 3 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

Le coût d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3 - NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT**3- 1 Note sur le Portefeuille-titres**

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2010 à 115 012 403 DT contre 87 303 604 DT au 31/12/2009, et se détaille ainsi : (L'état détaillé du portefeuille est présenté en annexe I)

Libellé	31/12/2010	31/12/2009
Coût d'acquisition	112 662 134	85 415 204
- Obligations et valeurs assimilées	104 084 209	81 368 444
- Actions SICAV	8 577 925	4 046 760
Plus ou moins values potentielles	- 553 203	-707 552
-Obligations et valeurs assimilées	- 625 018	- 743 019
- Actions SICAV	71 815	35 467
Intérêts courus sur Obligations et valeurs assim.	2 903 472	2 595 952
Total	115 012 403	87 303 604

3- 2 Note sur les revenus du Portefeuille- titres

Les revenus de portefeuille titres totalisent 5 554 409 DT pour l'exercice 2010 contre un montant de 4 165 988 DT pour l'exercice 2009, et se détaillent ainsi :

Libellé	du 01/10/2010 au 31/12/2010	2010	Du 01/01/2009 au 31/12/2009	2009
- Revenus des Obligations	1 219 506	4 577 294	1 015 066	3 804 623
- Revenus des Actions OPCVM	-	977 115	-	361 365
Total	1 219 506	5 554 409	1 015 066	4 165 988

3-3 Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2010 à DT 25 597 873 contre 22 505 027 DT au 31/12/2009 et se détaille ainsi :

Libellé	31/12/2010	31/12/2009
- Certificats de dépôts	15 000 000	12 997 146
- Intérêts courus sur certificats de dépôts	329 600	242 536
-Billet de trésorerie	10 193 344	9 203 610
- Intérêts courus sur Billet de trésorerie	74 929	61 733
TOTAL	25 597 873	22 505 027

3-4 Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour l'exercice 2010 à 1 676 261 DT contre 1 563 054 DT pour l'exercice 2009 et représente le montant des intérêts sur le compte courant et les intérêts sur les placements à terme.

Libellé	du 01/10/2010 au 31/12/2010	2010	Du 01/01/2009 au 31/12/2009	2009
- Intérêts/ compte courant	4 823	18 559	4 005	16 013
- Intérêts/ Placements à terme	110 478	564 481	189 931	768 512
- Intérêts/ CD	154 356	620 964	172 578	468 418
- Intérêts/ Billets de trésorerie	112 685	465 328	96 225	302 750
-Ecart/Mise en pension livrée	0	6 929	1 634	7 361
Total	382 342	1 676 261	464 373	1 563 054

3- 5 Note sur les disponibilités

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2010 à 40 756 543 DT contre 19 453 869 DT au 31/12/2009 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2010	31/12/2009
- Avoirs en banque	32 516 111	18 916 533
- Sommes à l'encaissement	1 324 576	1 376 272
- Sommes à régler	- 3 344 269	- 17 267 382
- intérêts courus/Cpte courant	40 704	22 146
- Dépôt à termes	10 000 000	16 000 000
- intérêts courus/ Dépôt à termes	219 421	406 300
Total	40 756 543	19 453 869

3-6 Note sur le capital**Capital au 30/09/2010**

- Montant	168 763 579
- Nombre de titres	1 704 092
- Nombre d'actionnaires	876

Souscriptions réalisées

- Montant	85 513 852
- Nombre de titres	862 461
- Nombre d'actionnaires nouveaux	113

Rachats effectués

- Montant	- 80 498 975
- Nombre de titres	811 259
- Nombre d'actionnaires sortants	91

Autres effets s/capital

- Variation des plus et moins values potentielles	14 677
- Plus values réalisées sur cession de titres	545 251
- Frais de négociation	0

Capital au 31/12/2010

- Montant	174 338 384
- Nombre de titres	1 755 294
- Nombre d'actionnaires	898

3- 7 Note sur les sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondant au résultat distribuable de l'exercice 2010 et aux sommes distribuables des exercices antérieurs se détaillent ainsi :

Libellé	31/12/2010	31/12/2009
Sommes distribuables de l'exercice	1 441	5 482 284
Sommes distribuables des exercices antérieurs	6 527 131	953
Total	6 528 572	5 483 237

Les sommes distribuables de l'exercice et ceux des exercices antérieurs se détaillent comme suit :

Libellé	Montant	Régul. Sousc	Régul. Rachats	Total
Sommes distribuables de l'exercice en cours	6 274 515	7 389 745	-7 137 129	6 527 131
Sommes distribuables des exercices antérieurs	1 491	1 845	- 1 895	1 441
Total	6 276 006	7 391 590	-7 139 024	6 528 572

3- 8 Note sur les opérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2010 à 207 797 DT contre un solde de 126 740 DT au 31/12/2009, détaillé comme suit :

Libellé	31/12/2010	31/12/2009
- Gestionnaire	117 146	61 496
- Dépositaire	90 651	65 244
Total	207 797	126 740

3- 9 Note sur les autres créiteurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2010 à 292 066 DT contre un solde de 1 640 273 DT au 31/12/2009 et se détaille comme suit :

Libellé	31/12/2010	31/12/2009
- Honoraires du Commissaire aux Comptes	32 823	29 640
- Dividende à payer exercice 2002	17 159	17 159
- Dividende à payer exercice 2003	6 775	6 775
- Dividende à payer exercice 2004	2 754	2 754
- Dividende à payer exercice 2005	62 620	62 620
- Dividende à payer exercice 2006	41 236	41 236
- Dividende à payer exercice 2007	1 096	1 543
- Dividende à payer exercice 2008	36 992	1 419 456
- Dividende à payer exercice 2009	19 112	-
- CMF à payer	17 337	12 191
- Provision pour frais de l'Assemblée et JP	39 004	32 604
- TCL à régulariser	11 808	11 808
- Compte d'attente	923	917
- Etat taxes à payer	2 427	1 567
Total	292 066	1 640 273

3- 10 Note sur les charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève en 2010 à 700 578 DT contre 424 128 DT en 2009, et se détaille ainsi :

Libellé	du 01/10/2010 au 31/12/2010	2010	Du 01/01/2009 au 31/12/2009	2009
- Rémunération du gestionnaire	119 316	387 721	63 588	212 064
- Rémunération du dépositaire	89 487	312 857	63 589	212 064
Total	208 803	700 578	127 177	424 128

3- 11 Note sur les autres charges

Le solde de ce poste s'élève en 2010 à 255 577 DT, contre 196 761 DT en 2009 et se détaille comme suit :

Libellé	du 01/10/2010 au 31/12/2010	2010	Du 01/01/2009 au 31/12/2009	2009
- Rémunération d'intermédiaire et honoraire	5 040	20 000	5 041	20 000
- Redevance CMF	50 558	176 756	35 925	119 810
- Frais de publicité et publications	2 008	8 030	2 024	8 030
- Autres charges/ Services bancaires	251	865	72	89
- Frais sur mise en pension de Titres	0	26 144	5 703	30 164
- Jetons de présence	1 024	4 000	1 009	4 000
- TCL	6 921	19 782	5 316	14 668
Total	65 802	255 577	55 090	196 761

4 - AUTRES INFORMATIONS**4- 1 Rémunération du gestionnaire**

La gestion de la société a été confiée à « ATTIJARI Gestion » gestionnaire à partir du 01/01/2009. Celui-ci se charge du choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contrepartie des prestations, le gestionnaire perçoit une rémunération de 0,177 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien. A partir du 27/04/2010, la commission de gestionnaire a été révisée à la hausse pour atteindre 0,20% HT soit 0,236% TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Les honoraires du gestionnaire au 31/12/2010 s'élèvent à 387 721 DT TTC.

4- 2 Rémunération du dépositaire

La fonction de dépositaire est confiée à « ATTIJARI Bank ». En contrepartie des prestations, le dépositaire perçoit une rémunération de 0,177 % TTC l'an calculée sur la base de l'actif net quotidien.

Les honoraires du dépositaire au 31/12/2010 s'élèvent à 312 857 DT TTC.

4- 3 Convention de pension livrée :

ATTIJARI OBLIGATAIRE SICAV a signé avec ATTIJARI Bank la convention Cadre de pension Livrée et ce après accord du Conseil du Marché Financier.

Les opérations de mise en pension livrée effectuées par la SICAV avec ATTIJARI Bank entre le 01/01/2010 et le 31/12/2010 ont coûté 26 144 DT.

PORTEFEUILLE AU 31/12/2010

Actif Net :
180 866 956 ,267

VL :
103.041

Désignation Du Titre	Nbre /Titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2010	% Actif
----------------------	--------------	--------------------	----------------------	---------

OBLIGATIONS	53 786 600	54 796 683	30,2%
-------------	------------	------------	-------

EN BANK 2006 / AMEN BANK	5 000	350 000	363 939	0,2%
EN BANK 2006 / AMEN BANK	10 000	700 000	727 879	0,4%
EN BANK 2009 SUBORDONNE TR A / AMEN IK	20 000	1 866 600	1 887 336	1,0%
EN BANK 2010 SUBORDONNE/ AMEN BANK	30 000	3 000 000	3 044 376	1,7%
SUBORDONNE 2009 TR A / ARAB TUNISIAN IK	25 000	2 500 000	2 558 756	1,4%
2009 / ARAB TUNISIAN LEASE	22 000	1 760 000	1 811 132	1,0%
2009/3 / ARAB TUNISIAN LEASE	10 000	800 000	800 180	0,4%
2010/ AFC	15 000	1 500 000	1 525 596	0,8%
2010/1 TR BNA	5 000	500 000	508 532	0,3%
2010/2 TR AFC	20 000	2 000 000	2 000 508	1,1%
2010/2 TR BNAC	15 000	1 500 000	1 500 381	0,8%
IJARI LEASING SUBBORDONNE 2009	20 000	2 000 000	2 080 563	1,1%
IJARI LEASING 2010-1	30 000	3 000 000	3 040 062	1,7%
2009 TRANCHE B / BANQUE DE L'HABITAT	50 000	5 000 000	5 000 573	2,8%
SUBORDONNE 2007 / BANQUE DE L'HABITAT	10 000	800 000	802 630	0,4%
2010 -CATEGORIE A / BTE	10 000	1 000 000	1 012 411	0,6%
D2009 / BTKD	5 000	500 000	517 339	0,3%
D2006 / BTKD	5 000	100 000	100 205	0,1%
2008/1 / COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING	5 000	300 000	304 734	0,2%
2009/1 / COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING	10 000	800 000	815 912	0,4%
2009/3 / COMPAGNIE INTERNATIONALE DE LEASING	20 000	2 000 000	2 075 961	1,1%
WIFACK LEASING	20 000	2 000 000	2 000 000	1,1%
NDITIONNEMENT HUILE D'OLIVE / BIAT	6 000	600 000	602 787	0,3%
JBLATEX 2008 (G)/ MEUBLATEX	10 000	1 000 000	1 014 913	0,6%
JBLATEX INDUSTRIE 2010 TR B / MEUBLATEX GARANTIE	2 000	200 000	205 918	0,1%
JBLATEX INDUSTRIE 2010 TR C / MEUBLATEX GARANTIE	1 000	100 000	102 959	0,1%

JRADI PALACE 2006 B / MOURADI PALACE	6 000	360 000	369 847	0,2%
IOBOIS 2007 TR(B) / PANOBOIS	1 500	150 000	155 684	0,1%
IOBOIS 2007 TR(C) / PANOBOIS	1 500	150 000	155 684	0,1%
H. MOURADI 2008 TR(B) / SOCIETE D'INVESTISSEMENT FELIERE EL MOURADI	7 000	700 000	710 899	0,4%
H. MOURADI 2008 TR(D) / SOCIETE D'INVESTISSEMENT FELIERE EL MOURADI	7 000	700 000	710 899	0,4%
MOURADI SKANES BEACH 2003 D /STE D'INVESTISSEMENT RISTIQUE DU SAHEL	5 000	100 000	103 258	0,1%
2008/2 / SOCIETE TUNISIENNE DE BANQUE	8 000	750 000	783 871	0,4%
2010/1 CATEGORIE A	100 000	10 000 000	10 320 582	5,7%
TUNISIE LEASING 2009-2 / TUNISIE LEASING	10 000	1 000 000	1 031 227	0,6%
TUNISIE LEASING 2006-1 / TUNISIE LEASING	5 000	100 000	100 670	0,1%
TUNISIE LEASING 2010-2	20 000	2 000 000	2 010 837	1,1%
2009 1 / UIB	20 000	1 800 000	1 835 004	1,0%
WIFACK LEASING 2006/1 B / EL WIFACK LEASING	5 000	100 000	102 636	0,1%

BTA	50 297 609	51 565 979	28,4%
------------	-------------------	-------------------	--------------

BTA6.9% MAI2022	4 000	4 320 000	4 419 328	2,4%
------------------------	--------------	------------------	------------------	-------------

4 000	4 320 000	4 419 328	2,4%
-------	-----------	-----------	------

BTA 7% FEVRIER 2015	8 000	8 099 945	8 457 709	4,7%
----------------------------	--------------	------------------	------------------	-------------

5 000	5 007 500	5 286 068	2,9%
-------	-----------	-----------	------

3 000	3 092 445	3 171 641	1,7%
-------	-----------	-----------	------

BTA 7.5% AVRIL 2014	20 810	21 836 444	22 136 818	12,2%
----------------------------	---------------	-------------------	-------------------	--------------

3 000	3 099 000	3 191 276	1,8%
-------	-----------	-----------	------

2 500	2 586 250	2 659 397	1,5%
-------	-----------	-----------	------

3 000	3 105 000	3 191 276	1,8%
-------	-----------	-----------	------

3 500	3 624 250	3 723 155	2,1%
-------	-----------	-----------	------

2 500	2 590 000	2 659 397	1,5%
-------	-----------	-----------	------

2 000	2 068 000	2 127 517	1,2%
-------	-----------	-----------	------

3 960	4 393 228	4 212 484	2,3%
-------	-----------	-----------	------

350	370 716	372 316	0,2%
-----	---------	---------	------

BTA 6.1% OCTOBRE 2013	8 650	8 548 546	8 701 934	4,8%
------------------------------	--------------	------------------	------------------	-------------

500	491 370	503 002	0,3%
-----	---------	---------	------

200	196 553	201 201	0,1%
-----	---------	---------	------

1 300	1 284 265	1 307 805	0,7%
-------	-----------	-----------	------

500	491 625	503 002	0,3%
-----	---------	---------	------

700	688 277	704 203	0,4%
-----	---------	---------	------

750	737 482	754 503	0,4%
-----	---------	---------	------

350	344 161	352 101	0,2%
-----	---------	---------	------

4 350	4 314 813	4 376 117	2,4%
-------	-----------	-----------	------

BTA 6% MARS 2012	7 460	7 492 675	7 850 190	4,3%
-------------------------	--------------	------------------	------------------	-------------

7 460	7 492 675	7 850 190	4,3%
-------	-----------	-----------	------

OPCVM	8 577 925	8 649 741	3,1%
--------------	------------------	------------------	-------------

SICAV OBLIGATAIRE

IADAT SICAV	27 843	2 996 031	3 012 640	1,7%
IISO EMIRATIE SICAV	54 300	5 581 895	5 637 100	3,1%

Certificats de dépôt auprès d'Attijari Bank	15 000 000	15 329 600	8,5%
--	-------------------	-------------------	-------------

DATE QUISITION	TAUX	DUREE			
4/04/2010	5,05%	2 ANS	10 000 000	10 296 267	5,7%
2/11/2009	5,00%	2 ANS	5 000 000	5 033 333	2,8%

Billets de trésorerie auprès d'Attijari Leasing	10 193 344	10 268 273	3,5%
--	-------------------	-------------------	-------------

DATE QUISITION	TAUX	DUREE			
4/11/2010	5,45%	90 jours	2 967 740	2 988 429	1,6%
6/10/2010	5,20%	90 jours	989 733	997 351	0,5%
7/10/2010	5,45%	90 jours	2 769 890	2 791 891	1,5%
9/10/2010	5,45%	90 jours	2 473 116	2 492 159	1,4%
5/11/2010	5,40%	90 jours	992 864	998 443	0,6%

Dépôt à Terme auprès d'Attijari Bank	10 000 000	10 219 421	5,6%
---	-------------------	-------------------	-------------

DATE QUISITION	TAUX	DUREE			
2/07/2010	5,40%	5 ANS	10 000 000	10 219 421	5,6%

Avoirs en Banque	30 537 122	16,8%
-------------------------	-------------------	--------------

irs en Banque	32 516 110	17,9%
ames à l'encaissement	1 324 576	0,7%
ames à Régler	-3 344 269	-1,8%
rêts Courus sur Compte courant	40 704	0,0%

Créances d'Exploitation	0	0,0%
--------------------------------	----------	-------------

rts sur Mise en pension	0	0,0%
-------------------------	---	------

TOTAL ACTIF	181 366 819	92,7%
--------------------	--------------------	--------------

PASSIFS	-499 863	-0,1%
----------------	-----------------	--------------

rateurs créditeurs	-207 797	-0,1%
res créditeurs divers	-292 066	-0,2%

ACTIF NET	180 866 956	92,6%
------------------	--------------------	--------------

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE CAP OBLIG SICAV
ARRETEE AU 31/12/2010**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010.

En notre qualité de commissaire aux comptes de CAP OBLIG SICAV et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels arrêtés au 31-12-2010 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Comme il ressort des états financiers, l'actif net de CAP OBLIG SICAV est employé, à la date du 31-12-2010 à raison de 27,23% dans des liquidités ce qui est en dépassement de la limite de 20% fixée par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière de composition du portefeuille de la SICAV.

En dehors de l'observation précitée, nous n'avons pas eu connaissance d'éléments pouvant affecter, de façon significative la conformité des opérations à la réglementation en vigueur et la fiabilité des états financiers trimestriels au 31-12-2010, tels qu'annexés au présent avis.

Le commissaire aux comptes :
AMC Ernst & Young
Fehmi LAOURINE

**CAP OBLIG SICAV
BILAN ARRETE au 31-12-2010
(exprimé en dinar Tunisien)**

		<u>31/12/2010</u>	<u>31/12/2009</u>
	<u>ACTIF</u>		
AC1			
-	Portefeuille titres	3.1 21 467 952	18 268 562
	Actions, valeurs assimilées et droits attachés	0	0
	Obligations et valeurs assimilées	21 237 848	18 017 573
	Autres valeurs	230 104	250 989
AC2			
-	Placements monétaires et disponibilités	8 021 350	3 843 457
	Placements monétaires	3.3 7 986 579	3 809 250
	Disponibilités	34 771	34 207
	Total Actif	29 489 302	22 112 019
	<u>PASSIF</u>		
PA1			
-	Opérateurs créditeurs	23 362	18 298
PA2			
-	Autres créditeurs divers	6 112	5 067
	Total Passif	29 474	23 365
	<u>ACTIF NET</u>		
CP1			
-	Capital	3.5 28 310 966	21 218 413
CP2			
-	Sommes distribuables	1 148 863	870 241
	Sommes distribuables des exercices antérieurs	115	113
	Sommes distribuables de l'exercice	1 148 748	870 128
	Actif Net	29 459 828	22 088 654
	Total Passif et Actif Net	29 489 302	22 112 019

ETAT DE RESULTAT
Période du 01-10-2010 au 31-12-2010
(exprimé en dinar Tunisien)

		Période du 01-10- 10 au 31-12- 10	Exercice clos le 31-12-10	Période du 01-10- 09 au 31-12- 09	Exercice clos le 31-12-09
PR1 - Revenus du portefeuille titres	3.2	263 215	1 026 129	260 985	1 086 401
Revenus des obligations et valeurs assimilées		260 574	1 015 861	258 354	1 075 413
Revenus des autres valeurs		2 641	10 268	2 631	10 988
PR2 - Revenus des placements monétaires	3.4	82 595	244 911	67 507	395 525
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		345 810	1 271 040	328 492	1 481 926
CH1 - Charges de gestion des placements	3.6	-64 092	-229 315	-57 362	-265 688
REVENUS NETS DES PLACEMENTS		281 718	1 041 725	271 130	1 216 238
CH2 - Autres charges	3.7	-8 106	-29 088	-7 302	-33 788
RESULTAT D'EXPLOITATION		273 612	1 012 637	263 828	1 182 450
PR4 - Régularisation du résultat d'exploitation		162 808	136 111	-185 366	-312 321
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		436 420	1 148 748	78 462	870 129
PR4 - Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		-162 808	-136 111	185 366	312 321
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		0	0	0	-11 472
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres		0	0	0	31 730
RESULTAT NET DE LA PERIODE		273 612	1 012 637	263 828	1 202 708

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période du 01-10-2010 au 31-12-2010
(exprimé en dinar Tunisien)

		Période du 01-10- 10 au 31-12- 10	Période Close Le 31-12-10	Période du 01-10- 09 au 31-12- 09	Période Close Le 31-12-09
<u>Variation de l'actif net résultant des opérations</u>		273 612	1 012 637	263 828	1 202 708
AN1 - <u>d'exploitations</u>		273 612	1 012 637	263 828	1 182 449
Résultat d'exploitation		273 612	1 012 637	263 828	1 182 449
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		0	0	0	-11 472
Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres		0	0	0	31 730
AN2 - <u>Distribution de dividendes</u>		0	-924 408	0	-1 163 118
AN3 - <u>Transactions sur le capital</u>		5 251 077	7 282 945	-5 028 240	-16 305 974
a / Souscriptions		832	285	7 777 620	680
Capital		27 532	76 111		44 300
Régularisation des sommes non distribuables		862	214	7 511 064	082
Régularisation des sommes distribuables		0	0	4 624	23 058
b / Rachats		755	340	860	654
Capital		-22 444	-69 018	-12 350	-59 880
Régularisation des sommes non distribuables		613	661	934	233
Régularisation des sommes distribuables		0	0	-7 603	-30 263
		-819 142	-2 107 679	-447 323	-2 227 158
Variation de l'actif net		5 524 689	7 371 174	-4 764 412	-16 266 384
AN4 - <u>Actif net</u>		23 935	22 088	26 853 066	38 355 038
Début de période		139	654		038
Fin de période		29 459	29 459	22 088 654	22 088 654
AN5 - <u>Nombre d'actions</u>		231 659	211 665	259 975	367 181
Début de période		282 417	282 417	211 665	211 665
Fin de période		282 417	282 417	211 665	211 665
Valeur liquidative		104,313	104,313	104,357	104,357
AN6 - Taux de rendement annualisé (%)		3,80%	3,90%	4,09%	3,99%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-12-2010**

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-12-2010 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements

Les placements en obligations et valeurs similaires admises à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à la valeur de marché du 31-12-2010 ou à la date antérieure la plus récente. Les placements similaires n'ayant pas fait l'objet de cotation sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et en bons de trésor sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

3. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Note sur le portefeuille titres

Le portefeuille-titres est composé au 31-12-2010 d'obligations, de bons de trésor assimilables et de parts de fonds communs de créances.

Le solde de ce poste s'élève au 31-12-2010 à 21 467 952 DT et se répartit comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31-12-2010	% de l'actif net
Obligations et valeurs assimilées	118 600	20 732 150	21 237 848	72,09%
Emprunts d'Etat	11 000	11 016 900	11 386 697	38,65%
BTA 07/2014 8.25	8 000	7 993 100	8 247 697	28,00%
BTA MARS 2012 6%	3 000	3 023 800	3 139 000	10,66%
Emprunts de sociétés	107 600	9 715 250	9 851 151	33,44%
AIL 2008	7 000	420 000	425 566	1,44%
ATB 2007/1	3 000	243 750	250 391	0,85%
ATL 2006/1	16 000	960 000	987 354	3,35%
ATL 2008/1	5 000	300 000	309 232	1,05%
CIL 2008/1	9 500	570 000	580 154	1,97%
SIHM 2008	3000	300 000	304 670	1,03%
STM2007	5 000	400 000	405 812	1,38%
TUNISIE LEASING 2006-1	10 000	200 000	201 336	0,68%
TUNISIE LEASING 2007-1	4 600	184 000	184 132	0,63%
TUNISIELEASING 2007-2	3 000	180 000	188 669	0,64%
UIB 2009/1	2 500	237 500	242 616	0,82%
UTL 2005-1	10 000	400 000	405 704	1,38%
WIFEK LEASING 2006/1	1 000	20 000	20 527	0,07%
HL 2010/1	3 000	300 000	306 802	1,04%
HL 2010/2	2 000	200 000	200 861	0,68%
BTE 2010	2 000	200 000	202 358	0,69%
CIL 2010/1	9 000	900 000	916 049	3,11%
CIL 2010/2	2 000	200 000	201 390	0,68%
ATL 2010-1	10 000	1 000 000	1 016 688	3,45%
ATL 2010-2	5 000	500 000	500 120	1,70%
EWL 2010	20 000	2 000 000	2 000 720	6,79%
FCC	300	228 770	230 104	0,78%
FCC BIAT -CREDIIMMO2P1	100	28 770	28 924	0,10%
FCC BIAT -CREDIIMMO2P2	200	200 000	201 179	0,68%
Total	118 900	20 960 920	21 467 952	72,87%

3.2- Note sur les revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres (des intérêts courus et/ou échus) pour la période allant du 01-10-2010 au 31-12-2010 totalisent 263 215 DT et se détaillent comme suit :

du 01-10-2010 au 31-12-2010

Désignation	Période du 01-10-2010 au 31-12-2010	Exercice clos le 31-12-2010	Période du 01-10-2009 au 31-12-2009	Exercice clos le 31-12-2009
Revenus des obligations de sociétés	91 193	343 860	88 973	403 412
Revenus des obligations d'Etat	169 380	672 000	169 381	672 001
Revenus des FCC	2 641	10 268	2 631	10 988
Total	263 215	1 026 129	260 985	1 086 401

**3.3-
Note
sur les
placem
ents
monétai
res**

Les placements monétaires s'élèvent au 31-12-2010 à 7 986 579 DT contre 3 809 250 DT au 31-12-2009 et se détaillent comme suit :

31-12-2009 et se

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
Bons de Trésor court terme	0	2 362 130
Placements à terme	7 986 579	1 447 120
Total	7 986 579	3 809 250

Le détail et caractéristiques des placements monétaires à la date du 31-12-2010 sont présentés au niveau du tableau suivant :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2010	% actif net
Placement à terme	7 950	7 950 000	7 986 579	27,11%
Total	7 950	7 950 000	7 986 579	27,11%

3.4- Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 82 595 DT pour la période allant du 01-10-2010 au 31-12-2010 et représentent le montant des intérêts courus et/ou échus sur les placements à terme au titre du quatrième trimestre 2010.

Le détail de ces revenus se présente comme suit :

Désignation	Période du 01/10/10 au 31/12/10	Exercice clos le 31/12/2010	Période du 01/10/09 au 31/12/09	Exercice clos le 31/12/2009
Revenus des placements à terme	82 595	229 836	29 477	179 246
Revenus des billets de trésorerie	0	0	0	2 990
Revenus des BTC	0	15 075	38 030	213 289
Total	82 595	244 911	67 507	395 525

3.5- Note sur le capital

La variation de l'Actif Net de la période s'élève 5 524 689 DT et se détaille comme suit:

Variation de la part Capital	5 088 249
Variation de la part Revenu	436 440
Variation de l'Actif Net	5 524 689

Les mouvements sur le capital au cours du quatrième trimestre 2010 se détaillent ainsi :

Capital au 01/10/2010

Montant:	23 222 717
Nombre de titres:	231 659
Nombre d'actionnaires :	480

Souscriptions réalisées

Montant:	27 532 862
Nombre de titres émis:	274 655
Nombre d'actionnaires nouveaux :	149

Rachats effectués

Montant:	-22 444 613
Nombre de titres rachetés:	223 897
Nombre d'actionnaires sortant:	138

Capital au 31/12/2010

Montant:	28 310 966
Nombre de titres:	282 417
Nombre d'actionnaires :	491

3.6- Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire calculée conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue par CAP OBLIG SICAV. Les charges de gestion se sont élevées à 64 092 DT au cours de de la période allant du 01-10-2010 au 31-12-2010.

3.7- Note sur les autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net ainsi que la charge TCL.

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE SICAV SECURITY
ARRETEE AU 31/12/2010**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS INTERMEDIAIRES ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010.

En notre qualité de commissaire aux comptes de SICAV SECURITY et en exécution de la mission prévue par l'article 8 du code des organismes de placement collectif tel que promulgué par la loi n° 2001-83 du 24 juillet 2001, nous avons procédé à un examen limité des états financiers trimestriels arrêtés au 31-12-2010 et aux vérifications spécifiques en effectuant les diligences que nous avons estimées nécessaires selon les normes de la profession et la réglementation en vigueur.

Nous formulons les observations suivantes :

- Comme il ressort des états financiers, l'actif net de SICAV SECURITY est employé, à la date du 31-12-2010 à raison de 24,52% dans des liquidités ce qui est en dépassement de la limite de 20% fixée par l'article 2 du décret n° 2001-2278 du 25 septembre 2001 en matière de composition du portefeuille de la SICAV.
- L'actif net de SICAV SECURITY est employé à la date du 31-12-2010 à raison de 10,58% en des titres émis par un même émetteur Hannibal Lease ce qui est en dépassement de la limite de 10% fixée par l'art 29 du code des OPC promulgué par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001.

En dehors des observations précitées, nous n'avons pas eu connaissance d'éléments pouvant affecter, de façon significative, la conformité des opérations à la réglementation en vigueur et la fiabilité des états financiers trimestriels au 31-12-2010, tels qu'annexés au présent avis.

Le commissaire aux comptes :
AMC Ernst & Young
Fehmi LAOURINE

**BILAN ARRETE au 31-12-2010
(exprimé en dinar Tunisien)**

		31/12/2010	31/12/2009
ACTIF			
AC1 -	Portefeuille titres	950 165	862 811
	Actions, valeurs assimilées et droits attachés	306 324	453 604
	Obligations et valeurs assimilées	643 841	409 207
AC2 -	Placements monétaires et disponibilités	308 208	356 730
	Placements monétaires	301 210	341 967
	Disponibilités	6 998	14 763
	Total Actif	1 258 373	1 219 541
PASSIF			
PA1 -	Opérateurs créditeurs	1 335	1 200
PA2 -	Autres créditeurs divers	326	283
	Total Passif	1 661	1 483
ACTIF NET			
CP1 -	Capital	1 228 167	1 189 102
CP2 -	Sommes distribuables	28 546	28 956
	Sommes distribuables des exercices antérieurs	56	31
	Sommes distribuables de l'exercice	28 490	28 924
	Actif Net	1 256 713	1 218 057
	Total Passif et Actif Net	1 258 373	1 219 541

ETAT DE RESULTAT
Période du 01-10-2010 au 31-12-2010
(exprimé en dinar Tunisien)

		Période du 01-10- 10 au 31-12- 10	Exercice clos le 31-12- 10	Période du 01-10- 09 au 31-12- 09	Exercice clos le 31-12- 09
PR1	Revenus du portefeuille titres	3.3	7 504	40 944	4 049
-	Dividendes		0	13 534	0
	Revenus des obligations et valeurs assimilées		7 504	27 410	4 049
PR2	Revenus des placements monétaires	3.5	3 028	9 860	3 389
-	TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		10 532	50 804	7 438
CH1	Charges de gestion des placements	3.7	-4 158	-16 936	-3 495
-	REVENUS NETS DES PLACEMENTS		6 374	33 868	3 943
CH2	Autres charges	3.8	-673	-2 029	-329
-	RESULTAT D'EXPLOITATION		5 701	31 838	3 614
PR4	Régularisation du résultat d'exploitation		-5 442	-3 349	1 098
-	SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		259	28 490	4 712
PR4	Régularisation du résultat d'exploitation		5 442	3 349	-1 098
-	(annulation)				
	Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		-184 457	-125 207	30 159
	Frais de négociation		-845	-1 367	-26
	Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres		135 465	218 915	6 103
	RESULTAT NET DE LA PERIODE		-44 135	124 180	39 850
					205 965

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET
Période du 01-10-2010 au 31-12-2010
(exprimé en dinar Tunisien)

		Période du 01-10- 10 au 31-12- 10	Exercice clos le le 31-12- 10	Période du 01-10- 09 au 31-12- 09	Exercice clos le le 31-12- 09
AN1	Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitations	-44 135	124 181	39 850	205 965
-	Résultat d'exploitation	5 701	31 838	3 614	29 372
	Variation des plus ou moins values potentielles sur titres	-184 457	-125 207	30 159	113 252
	Plus ou moins values réalisées sur cessions de titres	135 465	218 915	6 103	63 688
	Frais de négociation de titres	-845	-1 367	-26	-347
AN2	Distribution de dividendes	0	-29 145	0	-33 445
-					
AN3	Transactions sur le capital	-268 731	-56 379	47 804	-33 656
-					
	a / Souscriptions	79 960	1 766 826	166 329	335 436
	Capital	73 126	1 672 362	139 988	296 372
	Régularisation des sommes non distribuables	5 114	63 854	22 633	31 974
	Régularisation des sommes distribuables	1 720	30 609	3 708	7 090
	b / Rachats	-348 692	-1 823 205	-118 525	-369 092
	Capital	-317 679	-1 707 938	-100 061	-330 058
	Régularisation des sommes non distribuables	-23 837	-81 555	-15 855	-31 359
	Régularisation des sommes distribuables	-7 175	-33 713	-2 609	-7 676
	Variation de l'actif net	-312 867	38 656	87 653	138 864
AN4	Actif net				
-					
	Début de période	1 569 579	1 218 057	1 130 403	1 079 193
	Fin de période	1 256 713	1 256 713	1 218 057	1 218 057
AN5	Nombre d'actions				
-					
	Début de période	92 076	78 313	77 554	80 920
	Fin de période	75 970	75 970	78 313	78 313
	Valeur liquidative	16,542	16,542	15,554	15,554
AN6	Taux de rendement annualisé (%)	-11,75%	8,73%	13,91%	19,74%
-					

NOTES AUX ETATS FINANCIERS
TRIMESTRIELS ARRETES AU 31-12-2010

1- REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31-12-2010 sont établis conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2- PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation attendue. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont constitués des titres admis à la cote et des titres SICAV et sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31-12-2010 pour les titres admis à la cote et à la valeur liquidative pour les titres SICAV.

Les placements en obligations et valeurs similaires admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté ou à la date antérieure la plus récente, à leur valeur de marché.

Dans la mesure où le marché secondaire pour les obligations et valeurs similaires n'est pas liquide, les placements en obligations et en bons de trésor sont évalués à leur coût d'acquisition majoré des intérêts courus à la date d'arrêté.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition majoré des intérêts courus à la date de clôture.

2.3- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements cédés est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

4. NOTES EXPLICATIVES DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1- Note sur les actions et valeurs assimilées :

Les actions et valeurs assimilées totalisent au 31-12-2010 un montant de 306 324 TND et se détaillent comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31-12-2010	% de l'actif net
Premier marché	22 979	81 451	176 653	14,06%
ADWYA	4 804	11 137	30 232	2,41%
BT	3 000	7 201	34 887	2,78%
MAGASIN GENERAL	175	6 181	24 618	1,96%
SFBT	2 000	13 139	24 714	1,97%
TPR	1 000	3 393	5 740	0,46%
Carthage cement	10 000	19 000	33 230	2,64%
ENNAKEL				
AUTOMOBILES	2 000	21 400	23 232	1,85%
Second marché	1 827	11 165	78 667	6,26%
MONOPRIX	1 827	11 165	78 667	6,26%
Titres OPCVM	489	51 401	51 004	4,06%
CAP OBLIG SICAV	489	51 401	51 004	4,06%
Total	25 295	144 017	306 324	24,38%

3.2- Note sur les obligations et valeurs assimilées

Les obligations et valeurs assimilées totalisent au 31-12-2010 un montant de 643 841 TND et se détaillent comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31-12-2010	% de l'actif net
ATTIJARI Leasing	1 000	100 000	104 110	8,28%
AIL 2008	1 000	60 000	60 795	4,84%
ATL 2009/3	600	48 000	48 011	3,82%
ATL2006/1	500	30 000	30 855	2,46%
CHO COMPANY 2009	600	60 000	60 007	4,77%
CIL 2008/1	500	30 000	30 534	2,43%
TL 2007-1	400	16 000	16 012	1,27%
UIB 2009/1	500	47 500	48 523	3,86%
WIFEK Leasing 2006/1	500	10 000	10 264	0,82%
HL 2010/1	1 300	130 000	132 947	10,58%
CIL 2010/1	1 000	100 000	101 783	8,10%
TOTAL	7 900	631 500	643 841	51,23%

3.3- Note sur les revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent 7 504 TND pour la période allant du 01-10-2010 au 31-12-2010 et représentent le montant des intérêts courus ou échus des obligations et valeurs assimilées au titre du quatrième trimestre 2010. Ils s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01-10-2010 au 31-12-2010	Exercice clos le 31-12-2010	Période du 01-10-2009 au 31-12-2009	Exercice clos le 31-12-2009
Revenus des actions (dividendes)	0	13 534	0	13 365
Revenus des obligations et valeurs assimilées	7 504	27 410	4 049	17 483
Total	7 504	40 944	4 049	30 848

3.4- Note sur les placements monétaires

Les placements monétaires s'élèvent au 31-12-2010 à 301 210 TND et s'analysent comme suit :

Désignation du titre	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur au 31-12-2010	% de l'actif net
Placement à terme	300	300 000	301 210	23,97%
<i>Total</i>	300	300 000	301 210	23,97%

3.5- Note sur les revenus des placements monétaires

Les revenus des placements monétaires s'élèvent à 3 028 TND pour la période allant du 01-10-2010 au 31-12-2010 et représentent le montant des intérêts courus ou échus au titre du quatrième trimestre 2010 sur les placements à terme. Ils s'analysent comme suit :

Désignation	Période du 01-10-2010 au 31-12-2010	Exercice clos le 31-12-2010	Période du 01-10-2009 au 31-12-2009	Exercice clos le 31-12-2009
Revenus des autres placements	3 028	9 860	3 389	13 186
<i>Total</i>	3 028	9 860	3 389	13 186

3.6- Note sur le capital

La variation de l'Actif Net de la période s'élève à – 312 867 TND et se détaille comme suit:

Variation de la part Capital	-313 113
Variation de la part Revenu	246
Variation de l'Actif Net	-312 867

Les mouvements sur le capital au cours du quatrième trimestre 2010 se détaillent ainsi :

Capital au 01-10-2010

Montant:	1 398 079
Nombre de titres:	92 076
Nombre d'actionnaires :	82

Souscriptions réalisées

Montant:	73 126
Nombre de titres émis:	4 816
Nombre d'actionnaires nouveaux :	4

Rachats effectués

Montant:	-317 679
Nombre de titres rachetés:	20 922
Nombre d'actionnaires sortant:	12

Capital au 31-12-2010

Montant:	1 153 526 *
Nombre de titres:	75 970
Nombre d'actionnaires :	74

(*) Il s'agit de la valeur du capital évalué sur la base de la part capital au 01-01-2010. La valeur du capital en fin de période est déterminée en ajoutant les sommes non distribuables de la période (du 01-01-2010 au 31-12-2010).

Ainsi la valeur du capital en fin de période est déterminée comme suit:

Capital sur la base part de capital de début d'exercice	1 153 526
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur cession de titres	-125 207
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	218 915
Frais de négociation	-1 367
Régularisation des sommes non distribuables de la période	-17 700
Capital au 31-12-2010	1 228 167

3.7- Note sur les charges de gestion des placements

Ce poste enregistre la rémunération du gestionnaire calculée conformément aux dispositions de la convention de gestion conclue par SICAV SECURITY. Le montant des charges de gestion de placements pour la période allant du 01-10-2010 au 31-12-2010 est de 4 158 TND.

3.8- Note sur les autres charges

Ce poste enregistre la redevance mensuelle versée au CMF calculée sur la base de 0,1% de l'actif net mensuel ainsi que la charge TCL.

**SITUATION TRIMESTRIELLE DE L'INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV
ARRETEE AU 31/12/2010**

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS AU 31 DECEMBRE 2010.

Dans le cadre de notre mission de commissariat aux comptes, et en application des dispositions de l'article 21 de la loi 94-117 du 14 Novembre 1994 portant réorganisation du marché financier, nous avons procédé à un examen limité de la situation comptable de l'Internationale Obligataire SICAV, arrêtée pour la période allant du 1^{er} octobre 2010 au 31 décembre 2010..

Nos contrôles ont consisté principalement à vérifier la concordance des données dégagées par la situation trimestrielle avec les livres comptables, à prendre connaissance des méthodes et principes comptables ayant servi à établir cette situation, à effectuer un examen analytique des résultats et des données financières présentées au 31 décembre 2010 et à obtenir de la direction, les informations jugées nécessaires en de telles circonstances.

Les comptes arrêtés au 31 décembre 2010 et présentés ci-joints font apparaître un total d'actif de 58 438 879 dinars

Parallèlement, les informations résumant la composition de l'actif laissant apparaître un actif net de 58 165 099 dinars pour 545 898 actions aboutissant à une valeur liquidative par action de 106,549 dinars.

A notre avis, la composition de l'actif net de L'**INTERNATIONALE OBLIGATAIRE SICAV**, arrêtée au 31 décembre 2010 est le résultat des opérations comptables arrêtées à fin décembre 2010. Elle donne une image fidèle des opérations et de la situation financière de la SICAV et des résultats de ces opérations à la même date.

ORGA-AUDIT
LE COMMISSAIRE AUX COMPTES
BEN AFIA Med SALAH

Bilan arrêté au 31/12/2010

(En Dinars)

	Note	31/12/2010	31/12/2009
Portefeuille-titres	3.1	38 133 304,466	35 757 710,878
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		0,000	2 078 829,493
Obligations et valeurs assimilées		38 133 304,466	33 678 881,385
Placements monétaires et disponibilités	3.3	20 291 424,702	11 953 745,753
Placements monétaires		8 842 111,792	6 265 228,240
Disponibilités		11 449 312,910	5 688 517,513
Créances d'exploitation		12 098,630	0,000
Autres actifs		2 051,340	0,000
TOTAL ACTIF		58 438 879,138	47 711 456,631
Operateurs créditeurs		74 600,544	20 749,160
Autres créditeurs divers		199 179,311	193 040,324
TOTAL PASSIF	3.6	273 779,855	213 789,484
CAPITAL	3.5	56 206 091,346	45 812 644,145
SOMMES DISTRIBUABLES		1 959 007,937	1 685 023,002
ACTIF NET		58 165 099,283	47 497 667,147
PASSIF ET ACTIF NET		58 438 879,138	47 711 456,631

**Etat de résultat
(En Dinars)**

-	- Note	Du 01/10 au 31/12/10	- 31/12/2010	Du 01/10 au 31/12/09	- 31/12/2009
Revenus du portefeuille-titres	3.2	430 887,008	1 643 938,713	359 453,218	1 369 768,881
Dividendes		0,000	35 883,725	0,000	89 077,704
Revenus des obligations		430 887,008	1 608	359	1 280
Revenus des placements monétaires	3.4	178 149,962	659 177,893	138 813,484	714 484,988
Total des revenus des placements		609 036,970	2 303 116,606	498 266,702	2 084 253,869
Charges de gestion	3.7	74 600,544	292 119,971	62 227,390	255 583,216
REVENU NET DES PLACEMENTS		534 436,426	2 010 996,635	436 039,312	1 828 670,653
Autres produits		1,149	5,341	1,456	22,933
Autres charges		24 497,752	87 009,735	15 544,362	74 159,237
RESULTAT D'EXPLOITATION		509 939,823	1 923 992,241	420 496,406	1 754 534,349
Régularisation du résultat		-930,281	33 933,727	-173 110,932	-71 848,010
Report à nouveau		0,000	1 081,969	0,000	2 336,663
SOMMES DISTRIBUABLES		509 009,542	1 959 007,937	247 385,474	1 685 023,002
Régularisation du résultat		930,281	-33 933,727	173 110,932	71 848,010
Report à nouveau		0,000	-1 081,969	0,000	-2 336,663
Plus ou moins values potentielles		-9 319,792	70 198,387	5 926,286	-51 058,089
Plus ou moins values réalisées		258 435,000	176 212,207	87 318,000	333 450,978
Frais de négociation		-1 446,556	-1 446,556	-1 481,516	-2 849,140
RESULTAT NET DE LA PERIODE		757 608,475	2 168 956,279	512 259,176	2 034 078,098

Etat de variation de l'actif net

-	Du 01/10 au 31/12/10	- 31/12/2010	Du 01/10 au 31/12/09	- 31/12/2009
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation	757 608,475	2 168 956,279	512 259,176	2 034 078,098
Résultat d'exploitation	509 939,823	1 923 992,241	420 496,406	1 754 534,349
Variation des plus ou moins values potentielles	-9 319,792	70 198,387	5 926,286	-51 058,089
Variation des plus ou moins values réalisées	258 435,000	176 212,207	87 318,000	333 450,978
Frais de négociation	-1 446,556	-1 446,556	-1 481,516	-2 849,140
DISTRIBUTION DE DIVIDENDES	0,000	1 834 783,600	0,000	2 061 886,560
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	396 446,291	10 333 259,457	-5 701 729,544	8 763 154,068
Souscriptions	11 729 091,100	56 742 590,656	8 137 981,731	66 878 559,225
Capital	11 091 000,000	53 924 800,000	7 694 900,000	63 124 500,000
Régularisation des sommes non distribuables	304 731,333	1 386 362,765	185 815,091	1 372 843,263
Régularisation des sommes distribuables	333 359,767	776 816,429	257 266,640	796 388,286
Régularisation des sommes distribuables exercice	0,000	654 611,462	0,000	1 584 827,676
Rachats	11 332 644,809	46 409 331,199	13 839 711,275	58 115 405,157
Capital	10 693	44 017	13 095	54 931
Régularisation des sommes non distribuables	304 854,761	1 145 179,602	314 133,703	1 246 052,028
Régularisation des sommes distribuables	334 290,048	742 882,702	430 377,572	868 236,296
Régularisation des sommes distribuables exercice	0,000	503 768,895	0,000	1 069 516,833
VARIATION DE L'ACTIF NET	1 154 054,766	10 667 432,136	-5 189 470,368	8 735 345,606
ACTIF NET				
En début d'exercice	57 011 044,517	47 497 667,147	52 687 137,515	38 762 321,541
En fin d'exercice	58 165 099,283	58 165 099,283	47 497 667,147	47 497 667,147
NOMBRE D' ACTIONS				
En début d'exercice	541 923	446 825	500 828	364 896
En fin d'exercice	545 898	545 898	446 825	446 825
VALEUR LIQUIDATIVE	106,549	106,549	106,300	106,300
TAUX DE RENDEMENT (annualisé)	5,125%	3,781%	4,183%	4,059%

(*) L'Assemblée Générale Ordinaire du 31 Mars 2010 a décidé de distribuer un dividende de 3,770 net par action.

**NOTE RELATIVE A LA SITUATION
TRIMESTRIELLE PERIODE
DU 01.10.2010 AU 31.12.2010**

1. REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS :

La situation trimestrielle arrêtée au 31.12.2010 est établie conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

2. PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES :

Les états inclus dans la situation trimestrielle sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments de portefeuille titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires non admis à la cote sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur actuelle à la date du 31.12.2010. La différence par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

2.3 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de l'exercice.

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1 Note sur le portefeuille titres

3. NOTES SUR LES ELEMENTS DU BILAN ET DE L'ETAT DE RESULTAT

3.1 Note sur le portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2010 à 38,133,304.466 et se détaille ainsi :

Désignation du titre	Nbre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31.12.2010	% actif net	% du cap émetteur
OBLIGATIONS DE SOCIETES ET VALEURS ASSIMILEES					
Obligations de Sociétés		27,363,200.000	27,842,187.600	47.87	
AIL 2009/1 5 ans 23/02/2009	5000	400,000.000	417,780.000	0.72	4.18
E SUB AMEN BANK 2009 15 ans 30/09/09	10000	933,300.000	943,668.000	1.62	1.57
E SUB AMEN BANK 2010 15 ans 31/08/10	10000	1,000,000.000	1,014,072.000	1.74	1.27
ATL 2008 5 ans 30/05/2008	5000	300,000.000	309,232.000	0.53	1.03
ATL 2009 5 ans 05/05/2009	10000	800,000.000	823,240.000	1.42	2.74
ATL 2009/2 7 ans 25/09/2009	8000	800,000.000	809,024.000	1.39	4.05
ATL 2009/3 5 ans 30/12/2009	15000	1,200,000.000	1,200,264.000	2.06	4.00
ATL 2010/1 5 ans 09/08/2010	15000	1,500,000.000	1,525,032.000	2.62	2.03
ATL 2010/2 7 ans 31/12/2010	5000	500,000.000	500,116.000	0.86	1.43
E.SUB ATL 2008 10 ans 22/08/2008	5000	500,000.000	508,492.000	0.87	3.39
BH 2009 15 ans 31/12/2009	20000	2,000,000.000	2,000,224.000	3.44	2.00
BNA 2009 15 ans 07/04/2009	10000	933,300.000	963,012.000	1.66	1.93
BTE 2009 10 ans 15/09/2009	15000	1,350,000.000	1,366,776.000	2.35	2.73
BTE 2010 10 ans 17/09/2010	20000	2,000,000.000	2,023,552.000	3.48	4.05
BTK 2009 A 7 ans 26/02/2010	5000	500,000.000	516,492.000	0.89	1.03

BTK 2009 C 15 ans 26/02/2010	5000	500,000.000	517,508.000	0.89	1.04
CIL 2008/1 5 ans 29/08/2008	10000	600,000.000	610,688.000	1.05	4.07
CIL 2009/1 5 ans 20/07/2009	8000	640,000.000	652,729.600	1.12	3.26
CIL 2009/2 5 ans 15/09/2009	5000	400,000.000	405,088.000	0.70	2.03
CIL 2009/3 5 ans 29/01/2010	10000	1,000,000.000	1,038,776.000	1.79	5.19
CIL 2010/1 5 ans 30/07/2010	10000	1,000,000.000	1,017,832.000	1.75	3.39
CIL 2010/2 5 ans 03/11/2010	10000	1,000,000.000	1,006,624.000	1.73	3.36
PANOBOIS 2007 7ans 10/04/2008	1000	100,000.000	103,789.600	0.18	2.08
SKANES 2003 7ans 19/06/2003	1500	30,000.000	30,972.000	0.05	0.52
TUNISIE LEASING 2007-1 5 ans 27/12/2007	1500	60,000.000	60,043.200	0.10	0.40
TUNISIE LEASING 2007-2 5 ans 28/01/2008	5000	300,000.000	314,448.000	0.54	2.10
TUNISIE LEASING 2008-1 5 ans 30/06/2008	3000	180,000.000	184,744.800	0.32	1.23
TUNISIE LEASING 2008-2 5 ans 27/11/2008	8000	480,000.000	482,393.600	0.83	3.22
TUNISIE LEASING 2008-3 5 ans 27/01/2009	5000	400,000.000	419,320.000	0.72	2.80
TUNISIE LEASING 2009-2 5 ans 29/03/2010	5000	500,000.000	515,612.000	0.89	3.44
TUNISIE LEASING 2010-1 5 ans 01/06/2010	10000	1,000,000.000	1,024,040.000	1.76	5.12
TUNISIE LEASING 2010-2 5 ans 17/11/2010	5000	500,000.000	502,524.000	0.86	1.68
E SUB TLG 2009 5 ans 25/09/2009	3000	240,000.000	242,913.600	0.42	1.21
UIB 2009/1 A 10 ans 17/07/2009	20000	1,800,000.000	1,834,800.000	3.15	1.83
UIB 2009/1 B 15 ans 17/07/2009	20000	1,866,600.000	1,904,408.000	3.27	1.90
UTL 2004 7ans 31/03/2005	1000	40,000.000	41,693.600	0.07	0.42
WIFACK LEASING 2006/1 5ans 30/06/2006	500	10,000.000	10,263.600	0.02	0.21
Titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier		9,931,900.000	10,291,116.866	17.69	
BTA Mars 2012	5500	5,467,500.000	5,699,831.474	9.80	
BTA Juillet 2017	5349	4,464,400.000	4,591,285.392	7.89	
TOTAL		37,295,100.000	38,133,304.466	65.56	

3.2 Note sur les revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille titres totalisent 430,887.008 du 01/10 au 31/12/2010 contre 359,453.218 pour la période du 01/10 au 31/12/09

	4 ^{ème} TR 2010	4 ^{ème} TR 2009
Revenus des obligations et valeurs assimilées		
revenus des obligations		
intérêts	295,739.260	185,391.496
revenus des titres de créance émis par le Trésor et négociables sur le marché financier		
intérêts	135,147.748	174,061.722
TOTAL	430,887.008	359,453.218

3.3 Note sur les placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2010 à 8,842,111.792

Désignation des titres	Date d'acquisition	Emetteur	Nombre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	% A.Net
Bons du trésor Court Terme				8,636,376.445	8,842,111.792	15.51
BTCT Ech 18/01/11	26/01/2010	ETAT	1000	960,015.360	990,419.546	1.74
BTCT Ech 05/04/11	13/04/2010	ETAT	2000	1,919,117.206	1,966,262.760	3.45
BTCT Ech 05/04/11	20/04/2010	ETAT	2000	1,920,102.405	1,966,337.212	3.45
BTCT Ech 10/05/11	11/05/2010	ETAT	2000	1,917,039.069	1,959,239.803	3.44
BTCT Ech 10/05/11	25/05/2010	ETAT	2000	1,920,102.405	1,959,852.471	3.44
TOTAL				8,636,376.445	8,842,111.792	15.51

3.4 Note sur les revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/10 au 31/12/2010 à 178,149.962 contre 138,813.484 pour la période du 01/10 au 31/12/2009

	4 ^{ème} TR 2010	4 ^{ème} TR 2009
Intérêts du compte à rendement optimum	96,798.907	74,604.725
Intérêts des billets de trésorerie	3,517.796	815.112
Intérêts du certificat de dépôt	0.000	8,164.885
Intérêts des bons du trésor court terme	77,833.259	55,228.762
TOTAL	178,149.962	138,813.484

3.5 Note sur le capital

Capital au 31-12-2009

Montant	44,682,500.000
Nombre de titres	446,825
Nombre d'actionnaires	369

Souscriptions réalisées

Montant	53,924,800.000
Nombre de titres émis	539,248
Nombre d'actionnaires	84

Rachats effectués

Montant	44,017,500.000
Nombre de titres rachetés	440,175
Nombre d'actionnaires	42

Capital au 31/12/2010

Montant	54,589,800.000
Nombre de titres	545,898
Nombre d'actionnaires	411

Régularisation des sommes non distribuables 241,183.163

Résultat non distribuable 244,964.038

Résultat non distribuable exercice clos 1,130,144.145

Capital 56,206,091.346

3.6 Note sur le passifOpérateurs créditeurs

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2010 à 74,600.544 contre 20,749.160 au 31/12/2009 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
Rémunération du gestionnaire à payer	74,600.544	20,749.160
Rémunération du dépositaire à payer	0.000	0.000
Total	74,600.544	20,749.160

Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31/12/2010 à 199,179.311 contre 193,040.324 au 31/12/2009 et se détaille comme suit :

Désignation	31/12/2010	31/12/2009
Dividendes à payer sur exercice 2000	4,779.450	4,779.450
Dividendes à payer sur exercice 2001	10,203.375	10,203.375
Dividendes à payer sur exercice 2002	3,857.324	3,857.324
Dividendes à payer sur exercice 2003	4,859.360	4,859.360
Dividendes à payer sur exercice 2004	7,248.150	7,342.650
Dividendes à payer sur exercice 2005	14,164.425	14,251.725
Dividendes à payer sur exercice 2006	3,321.120	9,165.640
Dividendes à payer sur exercice 2007	26,026.320	51,346.800
Dividendes à payer sur exercice 2008	24,028.080	60,916.080
Dividendes à payer sur exercice 2009	77,341.550	0.000
Redevance CMF à payer	4,917.527	4,149.714
Honoraires Commissaire aux comptes à payer	12,000.000	10,000.000
Jetons de présence à payer	6,000.000	6,000.000
Etat retenue à la source	35.294	3,256.738
TCL à payer	397.336	322.445
Autres créditeurs	0.000	2,589.023
Total	199,179.311	193,040.324

3.7 Note sur les charges de gestion

Le solde de ce poste s'élève pour la période du 01/10 au 31/12/2010 à 74,600.544 contre 62,227.390 pour la période du 01/10 au 31/12/2009

Désignation	4 TR 2010	4 TR 2009
Frais de gestion	74,600.544	62,227.390
Frais de dépositaire	0.000	0.000
Total	74,600.544	62,227.390

4. Rémunération du gestionnaire et du dépositaire

La gestion d'Internationale Obligataire Sicav est confiée à l'Intermédiaire International. Celui-ci est chargé des choix des placements et de la gestion administrative et financière de la société. En contre partie de ses prestations, l'Intermédiaire International perçoit une rémunération de 0,5% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien.

L'Union Internationale de Banques assure les fonctions de dépositaire pour la société Internationale Obligataire Sicav. Elle est chargée à ce titre :

- de conserver les titres et les fonds de la société Internationale Obligataire Sicav
- d'encaisser le montant des souscriptions des actionnaires entrants et le règlement du montant des rachats aux actionnaires sortant.

En contrepartie de ses services, l'Union Internationale de Banques perçoit une rémunération égale à 0,2% l'an, calculée sur la base de l'actif net quotidien avec un plafond de dix mille dinars.

TUNISIE SICAV
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 8 Février 2008 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «TUNISIE SICAV » pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2010, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 458.673.879, un actif net D : 457.248.981 et un bénéfice de la période de D : 4.156.794.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « TUNISIE SICAV » comprenant le bilan au 31 Décembre 2010, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1- La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers.

Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3- A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société «TUNISIE SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2010, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

FINOR
Fayçal DERBEL

TUNISIE SICAV

17, Rue de Jérusalem

1002 Tunis

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2010

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	<i>Note</i>	<i>31/12/2010</i>	<i>31/12/2009</i>
Portefeuille-titres	4	356 139 735	297 439 444
Obligations et valeurs assimilées		339 705 697	281 333 351
Titres des Organismes de Placement Collectif		16 434 038	16 106 093
Placements monétaires et disponibilités		101 762 414	87 189 602
Placements monétaires	7	101 325 265	85 117 827
Disponibilités		437 149	2 071 775
Créances d'exploitation	12	771 730	553 762
TOTAL ACTIF		458 673 879	385 182 808

PASSIF

Opérateurs créditeurs	8	1 166 767	971 231
Autres créditeurs divers	9	258 131	212 043
TOTAL PASSIF		1 424 898	1 183 274

ACTIF NET

Capital	13	443 095 475	371 704 413
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice		14 153 505	12 295 121
ACTIF NET		457 248 981	383 999 534
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		458 673 879	385 182 808

TUNISIE SICAV17, Rue de Jérusalem
1002 Tunis**ETAT DE RESULTAT**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Note</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2010</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2010</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2009</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2009</i>
Revenus du portefeuille-titres	5	4 051 710	15 598 022	3 371 032	12 879 116
Revenus des obligations et valeurs assimilées		4 026 500	15 022 649	3 346 731	12 418 267
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		25 210	575 373	24 301	460 849
Revenus des placements monétaires	6	983 687	3 591 548	815 767	3 646 400
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		5 035 397	19 189 570	4 186 799	16 525 516
Charges de gestion des placements	10	(1 372 667)	(5 110 732)	(1 142 625)	(4 303 385)
REVENU NET DES PLACEMENTS		3 662 730	14 078 838	3 044 174	12 222 131
Autres produits		13 369	30 364	1 245	20 333
Autres charges	11	(132 924)	(492 347)	(96 981)	(368 363)
RESULTAT D'EXPLOITATION		3 543 175	13 616 855	2 948 438	11 874 101
Régularisation du résultat d'exploitation		(154 398)	536 651	(86 274)	421 020
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		3 388 777	14 153 505	2 862 164	12 295 121
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		154 398	(536 651)	86 274	(421 020)
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		27 756	(884 437)	32 802	(44 493)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		585 862	2 605 050	358 675	2 523 566
RESULTAT DE LA PERIODE		4 156 794	15 337 468	3 339 915	14 353 174

TUNISIE SICAV17, Rue de Jérusalem
1002 Tunis**ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2010</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2010</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2009</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2009</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	4 156 794	15 337 468	3 339 915	14 353 174
Résultat d'exploitation	3 543 175	13 616 855	2 948 438	11 874 101
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres	27 756	(884 437)	32 802	(44 493)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres	585 862	2 605 050	358 675	2 523 566
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(4 570 067)	57 911 979	(2 947 387)	28 730 667
Souscriptions				
- Capital	161 146 877	734 163 460	125 895 134	462 395 135
- Régularisation des sommes non distribuables	5 867 652	19 089 508	5 450 123	13 239 600
- Régularisation des sommes distribuables	4 687 872	20 595 201	3 824 785	13 981 197
Rachats				
- Capital	(165 403 016)	(678 678 226)	(128 635 369)	(435 222 940)
- Régularisation des sommes non distribuables	(6 027 182)	(17 199 414)	(5 571 001)	(12 102 148)
- Régularisation des sommes distribuables	(4 842 270)	(20 058 550)	(3 911 059)	(13 560 177)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(413 273)	73 249 447	392 528	43 083 841
ACTIF NET				
En début de période	457 662 254	383 999 534	383 607 006	340 915 693
En fin de période	457 248 981	457 248 981	383 999 534	383 999 534
NOMBRE D'ACTIONS				
En début de période	3 411 614	2 939 215	2 961 837	2 714 895
En fin de période	3 377 959	3 377 959	2 939 215	2 939 215
VALEUR LIQUIDATIVE	135.363	135.363	130.647	130.647
TAUX DE RENDEMENT	0.91%	3.61%	0.87%	4.04%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 31 DECEMBRE 2010****NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

TUNISIE SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 09 Juin 1992 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 05 Mars 1992.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, TUNISIE SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2010, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins values potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuables. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.6- Obligations BATAM

Le portefeuille de la société enregistre à hauteur de D: 2.766.023 d'obligations émises par la société Héla d'Électroménéger et de Confort "BATAM" qui a fait l'objet d'un règlement amiable, suite à une mise sous administration judiciaire en octobre 2002.

Les événements qui se sont succédés depuis cette date, dont notamment les reports successifs d'échéances, conduisent à constater une incertitude quant au recouvrement de ces créances.

Pour se prémunir contre les risques associés à cette situation, une dépréciation totale a été constatée, et en grande partie concomitamment avec la réalisation de plus values sur la cession de BTA. Parallèlement, il a été procédé à la suspension de la constatation des intérêts courus.

Ainsi, les emplois en obligations "BATAM" apparaissent au 31 Décembre 2010 pour une valeur nulle.

TUNISIE SICAV

17,Rue Jérusalem 1002 Tunis

Note 4: Portefeuille titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2010 à D : 356.139.735 et se détaille comme suit:

Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	valeur au 31/12/2010	% actif net
Obligations des sociétés et valeurs assimilées		333 407 566	339 705 697	74.29%
Obligations des sociétés		118 643 159	118 240 237	25.86%
AB SUBORDONNE 08 A	22 000	1 906 674	1 967 788	0.43%
AB SUBORDONNE 08 B	15 000	1 350 000	1 396 603	0.31%
AIL 2007	10 000	400 000	400 904	0.09%
AIL 2008	7 000	420 000	425 565	0.09%
AIL 2009/1	3 000	240 000	250 668	0.05%
AIL 2010/1	13 000	1 300 000	1 340 090	0.29%
AMEN BANK 2001	30 000	600 000	619 062	0.14%
AMEN BANK 2006	34 000	2 380 000	2 474 778	0.54%
AMEN BANK SUB 2010	88 000	8 800 000	8 930 173	1.95%
AMEN BANK SUB.2009 A	52 850	4 932 492	4 987 291	1.09%
AMEN BANK SUB.2009 B	4 000	373 320	377 504	0.08%
ATB 2007/1 A	8 000	560 000	574 326	0.13%
ATB 2007/1 D	8 000	704 000	726 274	0.16%
ATB SUB 09 TR.A L.A2	20 000	2 000 000	2 052 249	0.45%
ATB SUB 09 TR.B L.B2	20 000	2 000 000	2 058 450	0.45%
ATL 2006/1	25 000	1 500 000	1 542 740	0.34%
ATL 2007/1	13 000	520 000	529 112	0.12%
ATL 2008/1	32 000	1 920 000	1 979 083	0.43%
ATL 2009	20 000	1 600 000	1 646 483	0.36%
ATL 2009/3	30 000	2 400 000	2 400 539	0.52%
ATL 2010/1	70 000	7 000 000	7 116 795	1.56%
ATL 2010/2 TV	24 000	2 400 000	2 400 610	0.53%
ATL SUBORDONNE 2008	10 000	1 000 000	1 020 252	0.22%
ATTIJARI BANK 2010	10 000	1 000 000	1 000 404	0.22%
BATAM 2000	24 800	996 024	0	0.00%
BATAM 2001	8 000	800 000	0	0.00%
BATAM 2002	5 000	465 000	0	0.00%
BATAM 98 NON REMB	50 500	505 000	0	0.00%
BH 2009	75 000	7 500 000	7 500 871	1.64%
BH SUBORDONNE 2007	10 000	800 000	802 630	0.18%
BNA SUBORDONNE 2009	20 000	1 866 600	1 926 031	0.42%
BTE 2009	24 600	2 214 000	2 241 514	0.49%
BTE 2010 B	25 900	2 590 000	2 625 201	0.57%
BTEI 2004	20 000	400 000	409 695	0.09%
BTK 2009 CAT.C	15 000	1 500 000	1 553 040	0.34%
BTK 2009 CAT.D	8 500	850 000	883 677	0.19%
BTKD 2006	30 000	600 000	601 151	0.13%
CHO 2009	6 000	600 000	603 251	0.13%
CIL 2005/1	10 000	400 000	404 848	0.09%
CIL 2007/1	5 000	300 000	315 173	0.07%
CIL 2007/2	10 000	600 000	626 755	0.14%
CIL 2008/1	20 000	1 200 000	1 221 370	0.27%
CIL 2009/1	12 000	960 000	979 095	0.21%
CIL 2009/2	15 000	1 200 000	1 215 268	0.27%
CIL 2009/3	17 000	1 700 000	1 765 923	0.39%
CIL 2010/1	50 000	5 000 000	5 089 178	1.11%
CIL 2010/2	25 300	2 530 000	2 547 585	0.56%
CIL SUBORDONNE 2008	10 000	1 000 000	1 055 775	0.23%
EL WIFACK LEAS.06/1	1 000	19 926	20 491	0.00%
GENERAL LEAS.2003-2	6 500	130 000	136 731	0.03%
HANNIBAL LEAS.2010/1	5 000	500 000	511 334	0.11%
HANNIBAL LEAS.2010/2	10 000	1 000 000	1 004 300	0.22%
HANNIBAL LEASE	8 000	480 000	496 986	0.11%
HOTEL HOURIA 2000	4 200	52 508	54 302	0.01%
MEUBLATEX 2008	2 000	200 000	202 983	0.04%
SKANES BEACH 03 A BS	4 000	80 000	82 606	0.02%
STB 2008/1	11 250	984 375	1 014 352	0.22%
STB 2008/2	27 000	2 531 250	2 645 570	0.58%
STB 2010/1	50 000	5 000 000	5 164 953	1.13%
TL 2007/1	12 000	480 000	480 342	0.11%
TL 2007/2	14 400	864 000	905 605	0.20%
TL 2008/1	12 000	720 000	738 976	0.16%
TL 2008/2	19 000	1 140 000	1 145 684	0.25%
TL 2008/3	12 000	960 000	1 006 364	0.22%
TL 2009/1	13 300	1 064 000	1 110 233	0.24%
TL 2009/2	18 000	1 800 000	1 856 209	0.41%
TL 2010/1	19 000	1 900 000	1 945 673	0.43%
TL 2010/2	22 000	2 200 000	2 211 663	0.48%
TL SUBORDONNE 2007	27 100	1 084 000	1 109 612	0.24%
TL SUBORDONNE 2009	19 000	1 520 000	1 538 447	0.34%
UIB 2009/1 TR A	20 000	1 800 000	1 834 797	0.40%
UIB 2009/1 TR B	30 000	2 799 990	2 856 692	0.62%
UIB 2009/1 TR C	50 000	4 750 000	4 852 328	1.06%
UNIFACTOR 2006	3 000	60 000	60 274	0.01%
UNIFACTOR 2008	4 000	240 000	250 018	0.05%
UTL 2004	10 000	400 000	416 938	0.09%

TUNISIE SICAV

17,Rue Jérusalem 1002 Tunis

Note 4: Portefeuille titres (suite)

Désignation du titre	Nombre	coût d'acquisition	valeur au 31/12/2010	% actif net
Bons du trésor assimilables		205 396 042	210 533 970	46.04%
BTA 08-2011-4,3%	15 000	14 995 280	15 205 921	3.33%
BTA 03-2012-6%	32 430	33 299 687	34 328 020	7.51%
BTA 10 2013-6,1%	52 060	52 721 990	53 061 859	11.60%
BTA 04-2014-7,5%	10 850	12 146 134	12 273 124	2.68%
BTA 02-2015-7%	50 365	52 527 073	54 600 511	11.94%
BTA 03-2016-5,25%	8 700	8 931 650	9 184 593	2.01%
BTA 07 2017-6,75%	3 450	3 688 050	3 795 356	0.83%
BTA 03 2019-5,5%	26 300	26 599 678	27 580 014	6.03%
BTA 05-2022-6,9%	500	486 500	504 572	0.11%
Bons du trésor zéro coupon		9 368 365	10 931 490	2.39%
BTZC OCT 2016	3 800	2 321 800	2 585 950	0.57%
BTZC OCT 2016	6 050	3 188 350	3 959 224	0.87%
BTZC OCT 2016	5 000	3 052 500	3 400 398	0.74%
BTZC OCT 2016	550	290 675	360 599	0.08%
BTZC OCT 2016	960	515 040	625 319	0.14%
Titres des Organismes de Placement Collectif		15 996 929	16 434 038	3.59%
Parts des Fonds Commun de Créances BIAT CREDIMMO 1		2 143 849	2 156 838	0.47%
Parts FCC BIAT CREDIMMO 1	1 000	1 000 000	1 005 997	0.22%
Parts FCC BIAT CREDIMMO 2 P1	500	143 849	144 636	0.03%
Parts FCC BIAT CREDIMMO 2 P2	1 000	1 000 000	1 006 205	0.22%
Titres d'OPCVM		13 253 080	13 509 496	2.95%
<u>Actions SICAV</u>				
GO SICAV	7 959	809 559	819 141	0.18%
FIDELITY SICAV	24 787	2 555 546	2 632 379	0.58%
SICAV AXIS TRESORERI	12 363	1 287 721	1 324 102	0.29%
SANADETT SICAV	15 278	1 622 059	1 653 095	0.36%
PLACEMENT OBLIG.SICAV	1 765	184 310	183 433	0.04%
UNIVERS OBLIG. SICAV	18 915	1 977 779	1 977 374	0.43%
MILLENIUM OBLI SICAV	5 088	529 574	539 207	0.12%
MAXULA INVEST.SICAV	7 221	741 620	752 183	0.16%
TUN.EMIRATIE SICAV	33 964	3 444 548	3 525 939	0.77%
MAXULA PLACEM.SICAV	1 000	100 364	102 643	0.02%
<u>Parts des Fonds Commun de Placements</u>		600 000	767 704	0.17%
FCP CAP.ET GARANTIE	600	600 000	767 704	0.17%
TOTAL		349 404 495	356 139 735	77.89%

TUNISIE SICAV

17, Rue de Jérusalem

1002 Tunis

Note 5 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 4.051.710 pour la période allant du 01.10 au 31.12.2010, contre D : 3.371.032 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	Trimestre 4 2010	Trimestre 4 2009
Revenus des obligations et valeurs assimilées		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	1 307 065	910 845
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts (BTA, BTZC)	2 719 435	2 435 886
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectifs		
<i>Revenus des parts de Fonds communs de créances</i>		
- intérêts	25 210	24 301
TOTAL	4 051 710	3 371 032

Note 6 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.10 au 31.12.2010 à D : 983.687, contre D : 815.767 pour la période du 01.10 au 31.12.2009 et représente le montant des intérêts courus au titre du quatrième trimestre 2010 sur les dépôts, les billets de trésorerie, les certificats de dépôt et les BTC et se détaille ainsi :

	Trimestre 4 2010	Trimestre 4 2009
Intérêts des billets de trésorerie précomptés	327 257	153 051
Intérêts des billets de trésorerie post comptés	-	18 707
Intérêts des certificats de dépôt	225 036	105 107
Intérêts des dépôts à vue	143 913	59 738
Intérêts des dépôts à terme	287 481	347 469
Intérêts des bons de trésor à court terme	-	131 695
TOTAL	983 687	815 767

TUNISIE SICAV

17,Rue Jérusalem 1002 Tunis

Note 7: Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2010 à D : 101.325.265 et se détaille comme suit:

<i>Désignation du titre</i>	<i>Valeur nominale</i>	<i>Coût d'acquisition</i>	<i>Valeur au 31/12/2010</i>	<i>% Actif net</i>
Dépôt à vue		15 491 745	15 558 953	3.40%
AMEN BANK SIEGE		3 152 436	3 164 931	0.69%
AB HAMMAM SOUSSE		62 590	62 826	0.01%
AMEN BANK NABEUL		46 052	46 240	0.01%
AMEN BANK PASTEUR		11 717 679	11 769 680	2.57%
AMEN BANK SOUSSE		453 030	454 852	0.10%
AMEN BANK SFAX		53 116	53 337	0.01%
AMEN BANK CHARGUIA		6 842	7 087	0.00%
Dépôt à terme		32 667 000	33 989 719	7.43%
AMEN BANK SIEGE		3 000 000	3 104 298	0.68%
AB HAMMAM SOUSSE		43 000	44 495	0.01%
AMEN BANK NABEUL		1 048 000	1 084 491	0.24%
AMEN BANK PASTEUR		28 000 000	29 160 353	6.38%
AMEN BANK SOUSSE		53 000	54 843	0.01%
AMEN BANK SFAX		523 000	541 239	0.12%
Certificat de dépôt	24 000 000	23 740 934	23 889 792	5.22%
Banque Tuniso-Koweïtienne au 05/01/2011 à 5,41% pour 100 jours	10 000 000	9 881 558	9 995 262	2.19%
Amen bank au 11/01/2011 à 4,64% pour 90 jours	500 000	495 413	499 490	0.11%
Amen bank au 11/01/2011 à 4,64% pour 90 jours	500 000	495 413	499 490	0.11%
Banque Tuniso-Koweïtienne au 01/02/2011 à 5,42% pour 90 jours	1 000 000	989 305	996 316	0.22%
Amen bank au 10/01/2011 à 4,35% pour 40 jours	1 500 000	1 494 228	1 498 701	0.33%
Amen bank au 10/01/2011 à 4,35% pour 40 jours	1 000 000	996 152	999 134	0.22%
Amen bank au 02/03/2011 à 4,92% pour 90 jours	500 000	495 140	496 761	0.11%
Amen bank au 09/08/2011 à 5,12% pour 243 jours	500 000	486 638	487 904	0.11%
Banque Tuniso-Koweïtienne au 14/03/2011 à 5,60% pour 90 jours	3 000 000	2 966 864	2 973 491	0.65%
Amen bank au 05/06/2011 à 5,07% pour 170 jours	500 000	490 647	491 472	0.11%
Banque Tuniso-Koweïtienne au 30/03/2011 à 5,60% pour 100 jours	500 000	493 873	494 608	0.11%
Amen bank au 01/01/2012 à 5,25% pour 370 jours	1 000 000	959 043	959 597	0.21%
Amen bank au 08/01/2011 à 4,30% pour 10 jours	2 500 000	2 497 614	2 498 330	0.55%
Amen bank au 09/01/2011 à 4,30% pour 10 jours	1 000 000	999 046	999 236	0.22%
Billets de trésorerie pré - comptes	28 000 000	27 526 537	27 886 801	6.10%
TL au 14/02/2011 à 5,60% pour 180 jours	4 000 000	3 912 840	3 978 694	0.87%
TL au 08/03/2011 à 5,60% pour 200 jours	4 000 000	3 903 448	3 968 138	0.87%
TL au 01/02/2011 à 5,60% pour 160 jours	4 000 000	3 922 290	3 984 944	0.87%
TL au 04/04/2011 à 5,60% pour 220 jours	2 000 000	1 947 056	1 977 619	0.43%
TL au 26/01/2011 à 5,60% pour 140 jours	4 000 000	3 931 796	3 987 821	0.87%
TL au 10/01/2011 à 5,60% pour 110 jours	3 000 000	2 959 624	2 996 697	0.66%
TL au 07/01/2011 à 5,60% pour 100 jours	2 500 000	2 469 365	2 498 162	0.55%
TL au 20/01/2011 à 5,25% pour 20 jours	1 000 000	997 673	997 790	0.22%
Total émetteur TL	24 500 000	24 044 092	24 389 865	5.33%
TUNISIE FACTORING au 04/01/2011 à 5,50% pour 50 jours	2 500 000	2 484 838	2 499 090	0.55%
Total émetteur TUNISIE FACTORING	2 500 000	2 484 838	2 499 090	0.55%
CIL au 09/01/2011 à 5,40% pour 20 jours	1 000 000	997 607	997 846	0.22%
Total émetteur CIL	1 000 000	997 607	997 846	0.22%
Total général		99 426 216	101 325 265	22.16%

TUNISIE SICAV17, Rue de Jérusalem
1002 Tunis**Note 8 : Opérateurs créditeurs**

Cette rubrique s'élève au 31.12.2010 à D : 1.166.767 contre D : 971.231 au 31.12.2009 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du 01 Octobre au 31 Décembre 2010, et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2010</u>	<u>31/12/2009</u>
Montant HT	1 163 277	968 326
TVA	209 390	174 299
Total TTC	<u>1 372 667</u>	<u>1 142 625</u>
Retenue à la source	205 900	171 394
Net à payer	<u>1 166 767</u>	<u>971 231</u>

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2010 à D : 258.131 contre D : 212.043 au 31.12.2009, et se détaille ainsi:

	<u>31/12/2010</u>	<u>31/12/2009</u>
Redevance CMF	39 322	32 744
Retenues à la source sur commissions	205 900	171 394
TCL à payer	5 004	-
Autres	7 905	7 905
Total	<u>258 131</u>	<u>212 043</u>

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce compte s'élève pour la période allant du 01.10 au 31.12.2010 à D: 1.372.667 contre D: 1.142.625 pour la même période de l'exercice précédent et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs au titre du 4ème trimestre 2010.

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01.10 au 31.12.2010 à D: 132.924 contre D: 96.981 pour la même période de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	<u>31/12/2010</u>	<u>31/12/2009</u>
Redevance CMF	116 328	96 833
TCL	13 922	-
Autres	2 674	148
Total	<u>132 924</u>	<u>96 981</u>

Note 12 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste présente au 31 Décembre 2010 un solde de D : 771.730 contre un solde de D : 553.762 pour la même date de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	<u>31/12/2010</u>	<u>31/12/2009</u>
Solde des souscriptions et des rachats de la journée du 31 Décembre	667 827	553 762
Vente obligations à recevoir	103 886	-
Autres	17	-
Total	<u>771 730</u>	<u>553 762</u>

TUNISIE SICAV

17, Rue de Jérusalem

1002 Tunis

Note 13 : Capital

Les mouvements enregistrés sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 31 Décembre 2010 se détaillent ainsi :

Capital au 31/12/2009

Montant	371 704 413
Nombre de titres	2 939 215
Nombre d'actionnaires	10 381

Souscriptions réalisées

Montant	734 163 460
Nombre de titres émis	5 805 316
Nombre d'actionnaires nouveaux	7 472

Rachats effectués

Montant	(678 678 226)
Nombre de titres rachetés	(5 366 572)
Nombre d'actionnaires sortants	(5 259)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(884 437)
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	2 605 050
Régularisation des sommes non distribuables	54 771
Résultats antérieurs incorporés au capital (A)	12 295 121
Régularisation des résultats incorporés au capital	1 835 323

Capital au 31-12-2010

Montant	443 095 475
Nombre de titres	3 377 959
Nombre d'actionnaires	12 594

(A) Suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 21 Mai 2010.

SICAV PLUS
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 27 février 2009 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «SICAV PLUS» pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2010, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 2.545.056, un actif net D : 2.538.591 et un bénéfice de la période de D : 20.060.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société « SICAV PLUS » comprenant le bilan au 31 Décembre 2010, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1- La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2- Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3- A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « SICAV PLUS », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2010, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

4- Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que les placements monétaires et disponibilités représentent à la clôture de la période 17,67% de l'actif net de la société, se situant ainsi au dessous du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 septembre 2001.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

DELTA CONSULT

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem - 1002 Tunis

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2010

(Montants exprimés en dinar tunisien)

ACTIF	<i>Note</i>	<i>31/12/2010</i>	<i>31/12/2009</i>
Portefeuille-titres	4	<u>1 916 321</u>	<u>1 527 385</u>
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés		63	62
Obligations et valeurs assimilées		1 815 637	1 426 752
Tires des Organismes de Placement Collectif		100 621	100 571
Placements monétaires et disponibilités		<u>448 541</u>	<u>395 103</u>
Placements monétaires	6	444 809	385 728
Disponibilités		3 732	9 375
Créances d'exploitation	12	<u>180 194</u>	<u>-</u>
TOTAL ACTIF		<u>2 545 056</u>	<u>1 922 488</u>
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	8	5 289	4 171
Autres créditeurs divers	9	1 176	1 550
TOTAL PASSIF		<u>6 465</u>	<u>5 721</u>
ACTIF NET			
Capital	13	2 450 827	1 846 948
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice		87 764	69 819
ACTIF NET		<u>2 538 591</u>	<u>1 916 767</u>
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		<u>2 545 056</u>	<u>1 922 488</u>

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinar tunisien)

	Note	Période du 01/10 au 31/12/2010	Période du 01/01 au 31/12/2010	Période du 01/10 au 31/12/2009	Année 2009
Revenus du portefeuille-titres	5	24 361	88 242	21 240	88 189
Revenus des actions et valeurs assimilées		-	3	-	-
Revenus des obligations et valeurs assimilées		23 162	83 702	20 134	83 698
Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif		1 199	4 537	1 106	4 491
Revenus des placements monétaires	7	3 521	11 259	2 350	10 239
TOTAL DES REVENUS DES PLACEMENTS		27 882	99 501	23 590	98 428
Charges de gestion des placements	10	(6 222)	(21 609)	(4 907)	(20 486)
REVENU NET DES PLACEMENTS		21 660	77 892	18 683	77 942
Autres produits		101	294	66	172
Autres charges	11	(713)	(2 482)	(504)	(2 084)
RESULTAT D'EXPLOITATION		21 048	75 704	18 245	76 030
Régularisation du résultat d'exploitation		5 992	12 060	(2 204)	(6 211)
SOMMES DISTRIBUABLES DE LA PERIODE		27 040	87 764	16 041	69 819
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		(5 992)	(12 060)	2 204	6 211
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres		(1 437)	(4 089)	(1 289)	(4 006)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession des titres		449	6 303	-	10 060
RESULTAT DE LA PERIODE		20 060	77 918	16 956	82 084

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinar tunisien)

	<i>Période du 01/10 au 31/12/2010</i>	<i>Période du 01/01 au 31/12/2010</i>	<i>Période du 01/10 au 31/12/2009</i>	<i>Année 2009</i>
VARIATION DE L'ACTIF NET RESULTANT DES OPERATIONS D'EXPLOITATION	20 060	77 918	16 956	82 084
Résultat d'exploitation	21 048	75 704	18 245	76 030
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(1 437)	(4 089)	(1 289)	(4 006)
Plus (ou moins) values réalisées sur cession de titres	449	6 303	-	10 060
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	208 339	543 906	(68 037)	(394 742)
Souscriptions				
- Capital	1 042 904	3 875 599	215 527	1 034 695
- Régularisation des sommes non distribuables	40 818	110 272	9 181	34 340
- Régularisation des sommes distribuables	34 384	140 472	7 307	19 031
Rachats				
- Capital	(848 251)	(3 363 992)	(278 675)	(1 408 312)
- Régularisation des sommes non distribuables	(33 124)	(90 033)	(11 866)	(49 254)
- Régularisation des sommes distribuables	(28 392)	(128 412)	(9 511)	(25 242)
VARIATION DE L'ACTIF NET	228 399	621 824	(51 081)	(312 658)
ACTIF NET				
En début de période	2 310 192	1 916 767	1 967 848	2 229 425
En fin de période	2 538 591	2 538 591	1 916 767	1 916 767
NOMBRE D' ACTIONS				
En début de période	51 982	44 368	45 949	53 722
En fin de période	56 658	56 658	44 368	44 368
VALEUR LIQUIDATIVE	44.806	44.806	43.202	43.202
TAUX DE RENDEMENT	0.82%	3.71%	0.88%	4.10%

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
AU 31 DECEMBRE 2010****NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

SICAV PLUS est une société d'investissement à capital variable régie par le code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 29 Avril 1993 à l'initiative de Tunisie Leasing et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 02 Avril 1993.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV PLUS bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En

revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2010, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont supportés par le gestionnaire.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres admis à la cote, correspond au cours en bourse à la date du 31 Décembre 2010 ou à la date antérieure la plus récente.

3.3- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.4- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

SICAV PLUS

17,Rue Jérusalem 1002 Tunis

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2010, à D : 1.916.321 et se détaille comme suit :

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2010	% Actif net
Actions,valeurs assimilées & droits rattachés		44	63	0.00%
Actions, valeurs assimilées &droits rattachés admis à la cote		44	63	0.00%
<u>Actions</u>				
TPR	11	44	63	0.00%
Obligations des sociétés et valeurs assimilées		1 777 214	1 815 637	71.52%
Obligations des sociétés		348 000	353 526	13.93%
SKANES BEACH 2003 A	1 500	30 000	30 937	1.22%
TUNISIE LEASING 2008/1	300	18 000	18 474	0.73%
AMEN BANK 2006	1 000	70 000	72 788	2.87%
BTE 2010 CB	600	60 000	60 815	2.40%
CIL 2010/2	700	70 000	70 487	2.78%
ATL 2010/ 2 TV	1 000	100 000	100 025	3.94%
Bons du Trésor Assimilables		1 429 214	1 462 111	57.60%
BTA 10 2013 6.10%	80	85 440	84 370	3.32%
BTA 04 2014 7.50%	297	311 132	315 509	12.43%
BTA 07 2014 8.250%	443	451 322	460 536	18.14%
BTA 02-2015 7,00%	60	62 220	64 402	2.54%
BTA 07 2017 6.75%	25	24 750	25 401	1.00%
BTA 05 2022 6.90%	50	48 800	50 607	1.99%
BTA 03 2012 6.00%	240	246 350	254 027	10.01%
BTA 03 2019 5.5%	200	199 200	207 259	8.16%
Titres des Organismes de Placement Collectif		100 000	100 621	3.96%
Parts des Fonds Communs de Créances				
BIAT CREDIMMO 1	100	100 000	100 621	3.96%
Total		1 877 258	1 916 321	75.49%

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Note 5 : Revenus du portefeuille-titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 24.361, pour la période allant du 01.10 au 31.12.2010, contre D : 21.240 pour la période allant du 01.10 au 31.12.2009 et se détaillent comme suit :

	Trimestre 4 2010	Trimestre 4 2009
<u>Revenus des actions et valeurs assimilées</u>		
- dividendes	-	-
<u>Revenus des obligations et valeurs assimilées</u>		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	3 023	3 591
<i>Revenus des titres émis par le trésor et négociables sur le marché financier</i>		
- intérêts	20 139	16 543
<u>Revenus des titres des Organismes de Placement Collectif</u>		
<i>Revenus des parts des Fonds Communs de Créances</i>		
- intérêts	1 199	1 106
TOTAL	24 361	21 240

Note 6 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2010 à D : 444.809 contre D : 385.728 au 31.12.2009, et se détaille comme suit :

Désignation titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2010	% Actif net
Dépôt à vue		154 966	156 591	6.17%
Amen bank pasteur		154 966	156 591	6.17%
Bons de trésor à court terme	290 000	283 370	288 218	11.35%
BTC 52 au 18/01/2011	160 000	154 325	158 615	6.25%
BTC 52 au 18/01/2011	80 000	79 150	79 703	3.14%
BTC 52 au 18/01/2011	50 000	49 895	49 900	1.97%
Total général		438 336	444 809	17.52%

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.10 au 31.12.2010 à D : 3.521 contre D : 2.350 pour la période allant du 01.10 au 31.12.2009 et présente le montant des intérêts au titre du quatrième trimestre 2010 sur les dépôts à vue et les bons de trésor à court terme , et se détaille comme suit :

	Trimestre 4 2010	Trimestre 4 2009
Intérêts des dépôts à vue	1 625	1 054
Intérêts des BTC	1 896	1 296
TOTAL	3 521	2 350

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Note 8 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31.12.2010 à D : 5.289 contre D : 4.171 au 31.12.2009 et englobe le montant à payer à Tunisie Valeurs au titre de la commission de gestion pour la période allant du premier Octobre 2010 au 31 Décembre 2010 et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2010</u>	<u>31/12/2009</u>
Montant HT	5 273	4 158
TVA	949	749
Total TTC	<u>6 222</u>	<u>4 907</u>
Retenue à la source	933	736
Net à payer	<u>5 289</u>	<u>4 171</u>

Note 9 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2010 à D : 1.176 contre D : 1.550 au 31.12.2009, et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2010</u>	<u>31/12/2009</u>
Redevance CMF	218	166
Retenues à la source à payer	933	736
Solde des souscriptions et des rachats de la journée du 31 Décembre	-	648
TCL	25	-
Total	<u>1 176</u>	<u>1 550</u>

Note 10 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2010 à D : 6.222 contre D : 4.907 pour la même période de l'exercice précédent et représente la commission de gestion facturée par Tunisie Valeurs au titre du quatrième trimestre 2010.

Note 11 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent pour la période allant du 01/10/2010 au 31/12/2010 à D : 713 contre D : 504 pour la même période de l'exercice précédent et englobe principalement la redevance du CMF.

Note 12 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2010 à D : 180.194 , il représente exclusivement le solde des souscriptions et des rachats de la journée du 31 Décembre.

SICAV PLUS

17, Rue de Jérusalem 1002 Tunis

Note 13 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1er janvier au 31 Décembre 2010, se détaillent ainsi :

Capital au 31-12-2009

Montant	1 846 948
Nombre de titres	44 368
Nombre d'actionnaires	779

Souscriptions réalisées

Montant	3 875 599
Nombre de titres émis	93 101
Nombre d'actionnaires nouveaux	217

Rachats effectués

Montant	(3 363 992)
Nombre de titres rachetés	(80 811)
Nombre d'actionnaires sortants	(259)

Autres mouvements

Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	(4 089)
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions titres	6 303
Régularisation des sommes non distribuables	899
Résultats antérieurs incorporés au capital (A)	69 819
Régularisation des résultats antérieurs incorporés au capital	19 340

Capital au 31-12-2010

Montant	2 450 827
Nombre de titres	56 658
Nombre d'actionnaires	737

(A) Suivant décision de l'assemblée générale ordinaire du 21 Mai 2010.

SICAV ENTREPRISE
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES SUR LES ETATS
FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010

Dans le cadre de notre mandat de commissariat aux comptes, qui nous a été confié par votre conseil d'administration, et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous avons procédé à l'examen limité des états financiers trimestriels de la société SICAV ENTREPRISE pour la période allant du 1er octobre au 31 décembre 2010.

Ces états financiers trimestriels ont été établis sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur les états financiers basée sur notre examen limité.

Nous avons effectué notre examen limité conformément aux normes professionnelles généralement admises relatives aux missions d'examen limité. Ces normes requièrent que l'examen soit planifié et réalisé en vue d'obtenir une assurance modérée que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives. Un examen limité comporte essentiellement des entretiens avec le personnel de la société et des procédures analytiques appliquées aux données financières ; il fournit donc un niveau d'assurance moins élevé qu'un audit. Nous n'avons pas effectué un audit et, en conséquence, nous n'exprimons pas d'opinion d'audit.

Les états financiers trimestriels ci-joints arrêtés au 31 décembre 2010, font apparaître un total actif de 45 861 904 DT, un actif net de 45 749 127 DT pour 436 657 actions en circulation et une valeur liquidative égale par action à 104,771 DT.

Compte tenu des diligences que nous avons accomplies, nous n'avons pas relevé d'éléments ou pris connaissance de faits pouvant affecter de façon significative les états financiers trimestriels de SICAV ENTREPRISE arrêtés au 31 décembre 2010.

LE COMMISSAIRE AUX COMPTES

Mourad FRADI

SICAV ENTREPRISE

BILAN TRIMESTRIEL ARRETE AU 31 DECEMBRE 2010

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	31/12/2010	31/12/2009
ACTIF			
<i>Portefeuille-titres</i>			
Obligations et valeurs assimilées		32 316 907	26 071 927
Titres OPCVM		962 190	925 673
	3.1	33 279 097	26 997 600
<i>Placements monétaires et disponibilités</i>			
Placements monétaires	3.2	7 079 866	2 476 651
Disponibilités	3.3	5 502 941	6 664 050
		12 582 807	9 140 701
<i>Créances d'exploitations</i>			
<i>Autres actifs</i>			
TOTAL ACTIF		45 861 904	36 138 301
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	3.4	108 609	89 824
Autres créditeurs divers		4 168	3 006
TOTAL PASSIF		112 777	92 830
ACTIF NET			
Capital	3.5	44 221 845	34 795 212
Sommes distribuables		1 527 282	1 250 259
Sommes distribuables des exercices antérieurs			
Sommes distribuables de l'exercice		1 527 282	1 250 259
ACTIF NET		45 749 127	36 045 471
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		45 861 904	36 138 301

SICAV ENTREPRISE

ETAT DE RESULTAT

PERIODE ALLANT DU 1^{er} OCTOBRE 2010 AU 31 DECEMBRE 2010

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 01/10/2010 au 31/12/2010	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	Du 01/10/2009 au 31/12/2009	Du 01/01/2009 au 31/12/2009
Revenus du portefeuille-titres		378 473	1 540 060	336 377	1 390 643
Dividendes			35 599		39 383
Revenus des obligations et valeurs assimilées	4.1	377 668	1 502 848	336 377	1 350 687
Autres revenus		805	1 613		573
Revenus des placements monétaires	4.2	97 405	335 063	60 308	283 077
<i>Total des revenus des placements</i>		475 878	1 875 123	396 685	1 673 720
Charges de gestion des placements	4.3	<108 609>	<419 827>	<89 824>	<365 162>
Revenu net des placements		367 269	1 455 296	306 861	1 308 558
Autres produits					
Autres charges	4.4	<12 088>	<46 947>	<8 982>	<36 516>
Résultat d'exploitation		355 181	1 408 349	297 879	1 272 042
Régularisation du résultat d'exploitation		129 389	118 933	<41 181>	<21 783>
Sommes distribuables de la période		484 570	1 527 282	256 698	1 250 259
Régularisation du résultat d'exploitation (annulation)		<129 389>	<118 933>	41 181	21 783
Variation des plus ou moins values potentielles sur titres		4 069	<33 125>	4 426	<21 488>
Plus ou moins values réalisées sur cession de titres		2 399	129 381	88 066	218 377
Frais de négociation					
Résultat net de la période		361 649	1 504 605	390 371	1 468 931

SICAV ENTREPRISE

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

PERIODE ALLANT DU 1^{er} OCTOBRE 2010 AU 31 DECEMBRE 2010

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Note	Du 01/10/2010 au 31/12/2010	Du 01/01/2010 au 31/12/2010	Du 01/10/2009 au 31/12/2009	Du 01/01/2009 au 31/12/2009
Variation de l'actif net résultant des opérations d'exploitation		361 649	1 504 605	390 371	1 468 931
Résultat d'exploitation		355 181	1 408 349	297 879	1 272 042
Variation des plus (ou moins) valeurs potentielles sur titres		4 069	<33 125>	4 426	<21 488>
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession de titres		2 399	129 381	88 066	218 377
Frais de négociation					
Distributions de dividendes			<1 534 280>		<1 272 861>
Transactions sur le capital		4 310 984	9 733 331	<1 616 471>	588 744
Souscriptions		12 993 116	63 448 109	12 947 652	47 348 241
Capital		12 573 984	61 374 822	12 495 337	45 795 176
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		31 662	80 586	59 543	134 319
Régularisation des sommes distribuables		387 470	1 992 701	392 772	1 418 746
Rachats		<8 682 132>	<53 714 778>	<14 564 123>	<46 759 497>
Capital		<8 403 063>	<52 058 841>	<14 067 585>	<45 178 830>
Régularisation des sommes non distribuables de l'exercice		<20 988>	<66 190>	<62 585>	<128 299>
Régularisation des sommes distribuables		<258 081>	<1 589 747>	<433 953>	<1 452 368>
Variation de l'actif net		4 672 633	9 703 656	<1 226 100>	784 814
Actif net					
En début de période		41 076 494	36 045 471	37 271 571	35 260 657
En fin de période		45 749 127	45 749 127	36 045 471	36 045 471
Nombre d'actions					
En début de période		395 369	344 438	360 093	338 301
En fin de période		436 657	436 657	344 438	344 438
Valeur liquidative		104,771	104,771	104,650	104,650

**NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

1 – PRESENTATION DE LA SOCIETE

La société SICAV ENTREPRISE est une société d'investissement à capital variable de type obligataire, régie par le Code des Organismes de Placement Collectif.

Elle a été créée le 2 mai 2005 avec pour principal objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

La gestion du portefeuille titres de la SICAV est assurée par la société TUNISIE VALEURS.

L'AMEN BANK a été désignée dépositaire des titres et des fonds de la SICAV.

La société SICAV ENTREPRISE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 janvier 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

2 – PRINCIPES ET METHODES COMPTABLES

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 décembre 2010 ont été élaborés conformément aux dispositions du système comptable et notamment les normes comptables 16 à 18 relatives aux OPCVM.

Ces états financiers sont composés du bilan, de l'état de résultat, de l'état de variation de l'actif net et des notes aux états financiers.

Les principes et méthodes comptables les plus significatifs appliqués par la société pour l'élaboration de ses états financiers sont les suivants :

2.1 Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

2.2 Evaluation des placements en obligations et valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restant à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

2.3 Placements monétaires

Cette catégorie de titres comprend les billets de trésorerie, les certificats de dépôt et les bons du trésor émis sur le marché monétaire. Ces valeurs sont évaluées à la date d'arrêtée à leur valeur nominale déduction faite des intérêts précomptés non courus.

2.4 Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

2.5 Capital social

Le capital social est quotidiennement augmenté du montant cumulé des émissions en nominal et diminué du montant cumulé des rachats en nominal.

2.6 Le résultat net de la période

Le résultat net de la période est scindé en résultat d'exploitation et résultat non distribuable.

- Le résultat d'exploitation est égal au revenu du portefeuille titres et des placements monétaires, diminué des autres charges.
- Le résultat non distribuable est égal au montant des plus ou moins values réalisées et/ou potentielles sur actions et obligations et diminué des frais de négociation.

2.7 Sommes distribuables

Les sommes distribuables correspondent au résultat d'exploitation de la période majoré de la régularisation de ce résultat constatée à l'occasion des opérations de souscription et de rachat.

La régularisation des distributions de l'exercice en cours est égale à une fraction du prix d'émission et de rachat, calculée au prorata des résultats d'exploitation.

2.8 Abonnement des charges

Les commissions du gestionnaire et la redevance payée au Conseil du Marché Financier sont provisionnées au jour le jour en pourcentage de l'actif net.

3 – NOTES SUR LE BILAN**3.1 Portefeuille titres :**

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2010 se détaille comme suit :

	<u>Nombre de titres</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif</u>
Obligations et valeurs assimilées				
Obligations de sociétés				
AB SUBORDONNE 08 B	3 000	270 000	279 321	0,61%
AIL 2007	4 000	160 000	160 362	0,35%
AIL 2008	3 000	180 000	182 385	0,40%
AIL 2009/1	3 500	280 000	292 446	0,64%
AIL 2010/1	2 000	200 000	206 168	0,45%
AMEN BANK 2006	5 000	350 000	363 938	0,79%
AMEN BANK SUB 2010	2 000	200 000	202 958	0,44%
ATB 2007/1 A	2 000	140 000	143 582	0,31%
ATB 2007/1 D	2 000	176 000	181 568	0,40%
ATL 2006/1	5 000	300 000	308 548	0,67%
ATL 2007/1	2 000	80 000	81 402	0,18%
ATL 2008/1	3 000	180 000	185 539	0,40%
ATL 2009	10 000	800 000	823 242	1,80%
ATL 2010/1	5 000	500 000	508 342	1,11%
ATL 2010/2 TV	10 000	1 000 000	1 000 254	2,18%
ATL SUBORDONNE 2008	10 000	1 000 000	1 020 252	2,22%
ATTIJARI BANK 2010	10 000	1 000 000	1 000 415	2,18%
BH 2009	5 000	500 000	500 058	1,09%
BH SUBORDONNE 2007	5 000	400 000	401 315	0,88%
BNA SUBORDONNE 2009	5 000	466 650	481 508	1,05%
BTE 2010 A	1 500	150 000	151 862	0,33%
BTE 2010 B	3 500	350 000	354 757	0,77%
BTK 2009 CAT.D	1 500	150 000	155 943	0,34%
BTKD 2006	20 000	400 000	400 767	0,87%
CIL 2005/1	2 500	100 000	101 212	0,22%
CIL 2007/1	5 000	300 000	315 173	0,69%
CIL 2007/2	3 000	180 000	188 027	0,41%
CIL 2008/1	7 000	420 000	427 479	0,93%
CIL 2009/1	4 000	320 000	326 365	0,71%
CIL 2009/2	5 000	400 000	405 089	0,88%
CIL 2009/3	3 000	300 000	311 633	0,68%
CIL 2010/1	7 500	750 000	763 377	1,66%
CIL 2010/2	4 000	400 000	402 780	0,88%
EL WIFACK LEAS.06/1	1 000	20 000	20 527	0,04%
FCC BIAT CREDIM 2 P3	200	200 000	201 346	0,44%
FCC BIAT CREDIMMO 1	400	400 000	402 482	0,88%
HANNIBAL LEASE	2 000	120 000	124 247	0,27%
MOURADI PALACE 05 A	3 000	180 000	184 924	0,40%
MOURADI PALACE 05 B	3 000	180 000	184 924	0,40%
PANOBOIS 2007	2 000	200 000	207 579	0,45%
SIHM 2008	2 000	200 000	203 114	0,44%
STB 2008/2	3 000	281 250	293 952	0,64%
TL 2006-1	7 300	146 000	146 978	0,32%
TL 2007/1	10 000	400 000	400 285	0,87%
TL 2008/1	3 600	216 000	221 693	0,48%
TL 2008/2	3 000	180 000	180 898	0,39%
TL 2008/3	3 000	240 000	251 591	0,55%
TL 2009/2	8 000	800 000	824 982	1,80%
TL 2010/2	6 000	600 000	603 181	1,32%
TL SUBORDONNE 2007	10 000	400 000	409 451	0,89%
TL SUBORDONNE 2009	3 400	272 000	275 300	0,60%
UIB 2009/1 TR C	15 000	1 425 000	1 455 697	3,17%
UNIFACTOR 2008	4 000	240 000	250 018	0,55%
Total Obligations de sociétés		19 102 900	19 471 236	42,42%
Bons du trésor Assimilables				
BTA 03- 2012 6%	2 986	3 076 889	3 161 023	6,89%

BTA 10-2013 6,10%	230	241 155	241 324	0,53%
BTA 02- 2015 7%	3 450	3 573 867	3 689 568	8,04%
BTA 07 -2017 6,75%	900	892 880	916 315	2,00%
BTA 03- 2019 5,5%	2 900	2 949 700	3 052 508	6,66%
BTA 05- 2022 6,9%	25	27 000	27 749	0,06%
Total Bons de trésor		10 761 491	11 088 487	24,18%
Bons du trésor Zéro Coupon				
BTZC Octobre 2016	2 640	1 477 407	1 757 184	3,83%
Total Bons de trésor Zéro Coupon		1 477 407	1 757 184	3,83%
Total obligations et valeurs assimilées		31 341 798	32 316 907	70,43%
Titres des OPCVM				
UNIVERS OBLIGATIONS SICAV	6 109	637 731	638 635	1,39%
SICAV AXIS TRESORERIE	3 021	324 864	323 555	0,71%
Total OPCVM		962 595	962 190	2,10%
Total		32 304 393	33 279 097	72,53%

3.2 Placements monétaires :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2010 se détaille comme suit :

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif</u>
Certificats de dépôt				
AMEN BANK au 08/01/2011	500 000	499 523	499 666	1,09%
AMEN BANK au 11/01/2011	500 000	499 047	499 523	1,09%
AMEN BANK au 26/02/2011	500 000	495 213	497 086	1,08%
AMEN BANK au 28/03/2011	500 000	494 076	495 368	1,08%
Total émetteur AMEN BANK	2 000 000	1 987 859	1 991 643	4,34%
BTKD au 05/01/2011	1 000 000	988 156	999 527	2,18%
Total émetteur BTKD	1 000 000	988 156	999 527	2,18%
Total Certificats de dépôt	3 000 000	2 976 015	2 991 170	6,52%

	<u>Valeur nominale</u>	<u>Coût d'acquisition</u>	<u>Valeur actuelle</u>	<u>% actif</u>
Billets de trésorerie				
Billets de trésorerie précomptés				
TUNISIE FACTORING au 04/01/2011	2 300 000	2 286 051	2 299 163	5,01%
TUNISIE FACTORING au 01/02/2011	1 300 000	1 288 995	1 295 127	2,82%
Total émetteur TUNISIE FACTORING	3 600 000	3 575 046	3 594 290	7,83%
TUNISIE LEASING au 01/04/2011	500 000	492 542	494 406	1,08%
Total émetteur TUNISIE LEASING	500 000	492 542	494 406	1,08%
Total billets de trésorerie	4 100 000	4 067 588	4 088 696	8,91%
Total	7 100 000	7 043 603	7 079 866	15,43%

3.3 Disponibilités :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2010 se détaille comme suit :

	<u>31/12/2010</u>	<u>31/12/2009</u>
Dépôt à vue Amen bank Pasteur	3 280 713	4 519 000
Compte à terme Amen bank Pasteur	1 500 000	1 500 000
Amen Bank Med V	433 777	20 679
Liquidation émissions/rachats	130 639	<27 311>
Intérêts courus sur dépôt à vue et compte à terme	90 541	91 918
Amen Bank PASTEUR	85 379	578 148
Retenue à la source sur intérêts dépôt à vue et compte à terme	<18 108>	<18 384>
	5 502 941	6 664 050

3.4 Opérateurs créditeurs :

Le solde de cette rubrique au 31 décembre 2010 correspond au montant à payer à la société TUNISIE VALEURS au titre de la commission de gestion pour la période allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2010.

3.5 Capital :

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 1^{er} janvier au 31 décembre 2010 se détaillent comme suit :

Capital au 1^{er} janvier 2010

Montant	34 795 212
Nombre de titres	344 438
Nombre d'actionnaires	163

Souscriptions réalisées

Montant	61 374 822
Nombre de titres	607 550
Nombre d'actionnaires entrants	63

Rachats effectués

Montant	52 058 841
Nombre de titres	515 331
Nombre d'actionnaires sortants	25

Autres mouvements

Différences d'estimation (+/-)	<33 125 >
Plus ou moins-value réalisée	129 381
Régularisations des sommes non distribuables	14 021
Résultat antérieur incorporé au capital	375 (i)

Capital au 31 décembre 2010

Montant	44 221 845
Nombre de titres	436 657
Nombre d'actionnaires	201

(i) L'assemblée générale ordinaire du 21 mai 2010 a décidé d'intégrer le reliquat non distribuable provenant des arrondis au capital social.

4 – NOTES SUR L'ETAT DE RESULTAT**4. 1 Revenus des obligations et valeurs assimilées :**

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2010 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/10/2010 au</u> <u>31/12/2010</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2010 au</u> <u>31/12/2010</u>	<u>Période du</u> <u>01/10/2009 au</u> <u>31/12/2009</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2009</u>
Intérêts sur obligations	216 989	821 701	206 300	753 093
Intérêts sur BTA	137 416	591 111	108 537	514 141
Intérêts sur BTZC	23 263	90 036	21 540	83 453
	377 668	1 502 848	336 377	1 350 687

4.2 Revenus des placements monétaires :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2010 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/10/2010 au</u> <u>31/12/2010</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2010 au</u> <u>31/12/2010</u>	<u>Période du</u> <u>01/10/2009 au</u> <u>31/12/2009</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2009</u>
Intérêts sur billets	42 647	145 226	20 060	118 777
Intérêts sur certificats	27 382	48 573	1 897	23 950
Intérêts sur dépôt à vue	27 376	127 398	30 156	114 604
Intérêts sur BTC	-	13 866	8 195	25 746
	97 405	335 063	60 308	283 077

4.3 Charges de gestion des placements :

Le solde de cette rubrique s'élève pour la période allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2010 à 108 609 DT et correspond à la rémunération du gestionnaire.

4.4 Autres charges :

Le solde de cette rubrique pour la période allant du 1^{er} octobre au 31 décembre 2010 se détaille comme suit :

	<u>Période du</u> <u>01/10/2010 au</u> <u>31/12/2010</u>	<u>Période du</u> <u>01/01/2010 au</u> <u>31/12/2010</u>	<u>Période du</u> <u>01/10/2009 au</u> <u>31/12/2009</u>	<u>Exercice</u> <u>clos au</u> <u>31/12/2009</u>
Redevance CMF	10 862	41 983	8 982	36 516
TCL	1 226	4 964	-	-
	12 088	46 947	8 982	36 516

SICAV-CROISSANCE**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES****SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010**

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 17 février 2009 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «SICAV-CROISSANCE» pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2010, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 16.948.959, un actif net de D : 16.928.778 et un déficit de la période de D : 1.133.062.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «SICAV-CROISSANCE» comprenant le bilan au 31 Décembre 2010, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « SICAV -CROISSANCE », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2010, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.

FINOR**Mustapha MEDHIOUB****BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2010**

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	31/12/2010	31/12/2009
Portefeuille-titres	13 092 203,459	12 014 031,361
Actions, valeurs assimilées et droits rattachés	12 041 379,530	10 957 209,677
Obligations et valeurs assimilées	362 822,000	379 336,000
Titres OPCVM	688 001,929	677 485,684
Placements monétaires et disponibilités	3 655 559,938	3 054 917,450
Placements monétaires	3 654 632,293	3 054 158,435
Disponibilités	927,645	759,015
Créances d'exploitation	201 196,074	63 697,919
TOTAL ACTIF	16 948 959,471	15 132 646,730
PASSIF		
Autres créditeurs divers	20 181,862	16 243,333
	20 181,862	16 243,333

ACTIF NET		
Capital	16 666 097,826	14 866 489,661
Sommes distribuables		
Sommes dist	55,776	40,698
Sommes distribuables de l'exercice en cours	262 624,007	249 873,038
ACTIF NET	16 928 777,609	15 116 403,397
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET	16 948 959,471	15 132 646,730

ETAT DE RESULTAT

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du 01/10	Période du 01/01	Période du 01/10	Période du 01/01
Revenus du portefeuille-titres	4 626,000	309 673,860	4 705,600	296 147,130
Dividendes	-	291 935,260	209,600	276 857,530
Revenus des obligations et valeurs	4 626,000	17 738,600	4 496,000	19 289,600
Revenus des placements	31 663,701	112 643,586	23 902,201	78 259,397
TOTAL DES REVENUS DES	36 289,701	422 317,446	28 607,801	374 406,527
Charges de gestion des placements	(30 858,607)	(120 241,303)	(26 428,638)	(92 656,414)
REVENU NET DES PLACEMENTS	5 431,094	302 076,143	2 179,163	281 750,113
Autres charges	(10 104,996)	(38 019,134)	(7 618,906)	(29 082,110)
RESULTAT D'EXPLOITATION	(4 673,902)	264 057,009	(5 439,743)	252 668,003
Régularisation du résultat	(8 092,129)	(1 433,002)	(128,554)	(2 794,965)
SOMMES DISTRIBUTABLES DE LA	(12 766,031)	262 624,007	(5 568,297)	249 873,038
Régularisation du résultat	8 092,129	1 433,002	128,554	2 794,965
Variation des plus (ou moins)	(1 312 634,206)	688 612,174	326 888,930	2 766 824,312
Plus (ou moins) valeurs réalisées	188 195,569	846 066,294	256 297,523	1 100 998,007
Frais de négociation	(3 949,431)	(9 345,782)	(1 710,211)	(7 865,646)
RESULTAT DE LA PERIODE	(1 133 061,970)	1 789 389,695	576 036,499	4 112 624,676

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

	Période du au 31/12/2010	Période du au 31/12/2010	Période du au	Période du au
VARIATION DE L'ACTIF NET	(1 133 061,970)	1 789 389,695	576 036,499	4 112 624,676
Résultat d'exploitation	(4 673,902)	264 057,009	(5 439,743)	252 668,003
Variation des plus (ou moins) valeurs	(1 312 634,206)	688 612,174	326 888,930	2 766 824,312
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur	188 195,569	846 066,294	256 297,523	1 100 998,007
Frais de négociation de titres	(3 949,431)	(9 345,782)	(1 710,211)	(7 865,646)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(249 857,960)	-	(278 360,020)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	(526 319,199)	272 842,477	(36 290,591)	(92 286,463)
Souscriptions				
- Capital	1 349 997,166	11 400 618,047	804 170,752	2 427 432,036
- Régularisation des sommes non	144 660,987	645 914,112	241 782,725	375 807,534
- Régularisation des sommes	23 593,597	68 170,082	18 406,612	51 573,126
Rachats				
- Capital	(1 815 487,443)	(11 044 906,103)	(818 344,448)	(2 487 110,656)
- Régularisation des sommes non	(197 397,780)	(727 350,577)	(263 771,066)	(406 115,432)
- Régularisation des sommes	(31 685,726)	(69 603,084)	(18 535,166)	(53 873,071)
VARIATION DE L'ACTIF NET	(1 659 381,169)	1 812 374,212	539 745,908	3 741 978,193
ACTIF NET				
En début de période	18 588 158,778	15 116 403,397	14 576 657,489	11 374 425,204
En fin de période	16 928 777,609	16 928 777,609	15 116 403,397	15 116 403,397
NOMBRE D' ACTIONS				
En début de période	62 449	59 180	59 256	59 500
En fin de période	60 596	60 596	59 180	59 180
VALEUR LIQUIDATIVE	279,371	279,371	255,431	255,431
TAUX DE RENDEMENT	(6,14%)	11,03%	3,84%	36,06%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS Au 31 DECEMBRE 2010**NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

SICAV CROISSANCE est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 5 Juin 2000 à l'initiative de la Banque de Tunisie « BT » et a reçu l'agrément de Monsieur le Ministre des Finances en date du 29 Septembre 1994.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, SICAV CROISSANCE bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2010, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers trimestriels sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.7- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat. Les frais encourus à l'occasion de l'achat sont imputés en capital.

Les dividendes relatifs aux actions et valeurs assimilées, sont pris en compte en résultat à la date de détachement du coupon.

Les intérêts sur les placements en obligations et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.8- valuation des placements en actions et valeurs assimilées

Les placements en actions et valeurs assimilées sont évalués, en date d'arrêté, à leur valeur de marché. La différence par rapport au prix d'achat ou par rapport à la clôture précédente constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

La valeur de marché, applicable pour l'évaluation des titres, correspond au cours en bourse à la date du 31 Décembre 2010 ou à la date antérieure la plus récente.

3.9- Evaluation des autres placements

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.10- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Le prix d'achat des placements est déterminé par la méthode du coût moyen pondéré.

Note 4 : Portefeuille-titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2010 à D : 13.092.203,459 et se détaille ainsi :

désignation du titre	Nombre	coût	Valeur au	%
	du titre	d'acquisition	31.12.2010	Actif Net
Actions, valeurs assimilées & droits		4 871 868,310	12 041	71,13%
Actions, valeurs assimilées & droits		4 871 769,110	12 041	71,13%
Actions				
Actions Banque de Tunisie	143 343	814 353,752	1 666 935,747	9,85%
Actions BIAT	19 000	482 768,256	1 386 202,000	8,19%
Actions Placements de Tunisie	29 624	568 439,208	1 192 069,760	7,04%
Actions UIB	64 516	741 097,277	1 334 965,072	7,89%
Actions STB	5 000	52 979,776	94 625,000	0,56%
Actions Monoprix	20 710	120 250,732	891 731,180	5,27%
Actions BH	25 856	250 859,623	760 761,088	4,49%

Actions ATTIJARI BANK	46 875	430 746,153	1 010 156,250	5,97%
Actions Amen Bank	15 937	307 615,660	1 230 880,258	7,27%
Actions BNA	4 800	32 192,479	71 976,000	0,43%
Actions AIR Liquide	5 385	691 457,730	1 622 502,500	9,58%
Actions CIL	15 587	72 592,890	453 877,853	2,68%
Actions BTE	1 555	29 671,220	45 402,890	0,27%
Actions SPIDIT SICAF	6 410	37 784,500	44 940,510	0,27%
Actions ATB	3 000	22 275,250	23 916,000	0,14%
Actions ATB NS	564	4 075,240	4 383,408	0,03%
Actions ATB NG	188	1 359,760	1 461,136	0,01%
Actions UBCI	750	37 250,000	30 018,750	0,18%
Actions Carthage Cement	23 443	85 492,160	77 901,089	0,46%
Actions ENNAKL AUTOMOBILES	8 258	88 360,600	95 929,239	0,57%
Droits				
Actions BT CP 149	40	11,814	360,000	0,00%
Actions BT CP 138	20	15,114	18,000	0,00%
Actions BT CP 141	90	22,668	81,000	0,00%
Actions BT CP 144	60	87,289	0,600	0,00%
Actions BT CP 123	5	9,000	9,000	0,00%
Actions BT CP 160	10	0,959	80,000	0,00%
Actions BT CP 132	10	-	9,000	0,00%
Actions BT CP 154	20	-	30,000	0,00%
Actions BT CP 164	10	-	57,000	0,00%
Actions, valeurs assimilées & droits		99,200	99,200	0,00%
Actions BT rompu	5	99,200	99,200	0,00%
Actions SICAV		684 412,170	688 001,929	4,06%
SICAV RENDEMENT	6 683	684 412,170	688 001,929	4,06%
Obligations des sociétés & valeurs		352 000,000	362 822,000	2,14%
ATB 2007/1 TMM+2%	4 000	352 000,000	362 822,000	2,14%
TOTAL GENERAL		5 908 280,480	13 092	77,34%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2010 à D : 3.654.632,293 se détaillant comme suit

Désignation du titre	Coût d'acquisition	Valeur actuelle	Tenu chez BT sous le	% actif net
COMPTES A TERME	2 150	2 157		12,75%
compte à terme au 07/01/2011 (au taux de	154 000,000	155	N°081241	0,92%
compte à terme au 11/01/2011 (au taux de	9 000,000	9 064,231	N°081465	0,05%
compte à terme au 14/01/2011 (au taux de	47 000,000	47	N°081138	0,28%
compte à terme au 20/01/2011 (au taux de	113 000,000	113	N°081429	0,67%
compte à terme au 21/01/2011 (au taux de	81 000,000	81	N°081384	0,48%
compte à terme au 22/01/2011 (au taux de	201 000,000	202	N°081231	1,19%
compte à terme au 22/01/2011 (au taux de	95 000,000	95	N°081038	0,56%
compte à terme au 23/01/2011 (au taux de	14 000,000	14	N°081119	0,08%
compte à terme au 26/01/2011 (au taux de	224 000,000	225	N°081432	1,33%
compte à terme au 23/02/2011 (au taux de	10 000,000	10	N°081597	0,06%
compte à terme au 01/03/2011 (au taux de	70 000,000	70	N°081168	0,41%
compte à terme au 09/03/2011 (au taux de	73 000,000	73	N°081353	0,43%
compte à terme au 10/03/2011 (au taux de	467 000,000	467	N°081502	2,76%
compte à terme au 01/03/2011 (au taux de	283 000,000	283	N°081355	1,68%
compte à terme au 10/03/2011 (au taux de	8 000,000	8 015,833	N°081285	0,05%
compte à terme au 13/03/2011 (au taux de	7 000,000	7 011,875	N°081658	0,04%
compte à terme au 17/03/2011 (au taux de	10 000,000	10	N°081224	0,06%
compte à terme au 24/03/2011 (au taux de	14 000,000	14	N°081367	0,08%
compte à terme au 24/03/2011 (au taux de	5 000,000	5 003,298	N°081174	0,03%
compte à terme au 26/03/2011 (au taux de	82 000,000	82	N°080901	0,48%
compte à terme au 30/03/2011 (au taux de	183 000,000	183	N°081622	1,08%
CERTIFICATS DE DEPOTS	1 491	1 496		8,84%
certificats de dépôts (au taux de	496 019,999	499	Banque de	2,95%
certificats de dépôts (au taux de	495 922,003	497	Banque de	2,94%
certificats de dépôts (au taux de	499 522,792	499	Banque de	2,95%
TOTAL	3 641	3 654		21,59%

(a) Titre émis par la Banque de Tunisie et garanti par l'AMEN BANK

(b) Titre émis par la Banque de Tunisie et garanti par l'UBCI

Note 6 : Créances d'exploitation

Ce poste totalise au 31 Décembre 2010 un montant de D : 201.196,074 contre un solde de D : 63.697,919 à la même date de l'exercice précédent, et représente exclusivement le montant à encaisser sur cession titres.

Note 7 : Autres créditeurs divers

Ce poste totalise au 31 Décembre 2010 un montant de D : 20.181,862 contre D : 16.243,333 à la même date de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	<u>31/12/2010</u>	<u>31/12/2009</u>
Redevance CMF	1 461,353	1 292,918
Etat, retenue à la source	4 688,791	4 024,295
Commissaire aux comptes	14 031,718	10 926,120
TOTAL	<u>20 181,862</u>	<u>16 243,333</u>

Note 8 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 4.626,000 pour la période allant du 01/10 au 31/12/2010, contre D : 4.705,600 pour la période allant du 01/10 au 31/12/2009, et se détaillent comme suit :

	Trimestre 4 2010	Trimestre 4 2009
Dividendes		
- des actions et valeurs assimilées admises à la côte	-	209,600
Revenus des obligations et valeurs assimilées		
- intérêts	4 626,000	4 496,000
TOTAL	<u>4 626,000</u>	<u>4 705,600</u>

Note 9 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2010 à D : 31.663,701, contre D : 23.902,201 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaille ainsi :

	Trimestre 4 2010	Trimestre 2009
Intérêts sur compte à terme	18 013,964	16 236,794
Intérêts sur certificats de dépôt	13 649,737	7 665,407
TOTAL	<u>31 663,701</u>	<u>23 902,201</u>

Note 10 : Charges de gestion des placements

Les charges de gestion des placements s'élèvent pour la période allant du 01/10 au 31/12/2010 à D : 30.858,607 contre D : 26.428,638 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent ainsi :

	<u>31/12/2010</u>	<u>31/12/2009</u>
Commission de gestion	26 450,236	22 653,116
Rémunération du dépositaire	4 408,371	3 775,522
TOTAL	<u>30 858,607</u>	<u>26 428,638</u>

Note 11 : Autres charges

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01/10 au 31/12/2010 à D : 10.104,996 contre D

	<u>31/12/2010</u>	<u>31/12/2009</u>
Redevance CMF	4 408,371	3 775,522
Honoraires commissaire aux comptes	4 416,000	2 576,000
Rémunération du PDG	1 200,426	1 201,756
TCL	80,199	65,628
TOTAL	<u>10 104,996</u>	<u>7 618,906</u>

Note 12 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du 01/01 au 31/12/2010 se détaillent

Capital au 31-12-2009	
Montant	14 866 489,661
Nombre de titres	59 180
Nombre d'actionnaires	25
Souscriptions réalisées	
Montant	11 400 618,047
Nombre de titres émis	45 383
Nombre d'actionnaires nouveaux	36
Rachats effectués	
Montant	(11 044 906,103)
Nombre de titres rachetés	(43 967)
Nombre d'actionnaires sortants	(25)
Autres mouvements	
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	688 612,174
Plus (ou moins) values réalisés sur cessions de titres	846 066,294
Frais de négociation	(9 345,782)
Régularisation des sommes non distribuables	(81 436,465)
Capital au 31-12-2010	
Montant	16 666 097,826
Nombre de titres	60 596
Nombre d'actionnaires	36

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV
RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES
SUR LES ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS
ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010

En exécution du mandat de commissariat aux comptes qui nous a été confié par votre conseil d'administration réuni le 14 avril 2010 et en application des dispositions du code des organismes de placement collectif, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers trimestriels de la Société «Maxula Investissement SICAV» pour la période allant du premier Octobre au 31 Décembre 2010, tels qu'annexés au présent rapport et faisant apparaître un total du bilan de D : 9.103.635, un actif net de D : 9.083.575 et un bénéfice de la période de D : 64.868.

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de la Société «Maxula Investissement SICAV» comprenant le bilan arrêté au 31 Décembre 2010, ainsi que l'état de résultat, l'état de variation de l'actif net, et des notes contenant un résumé des principales méthodes comptables et d'autres notes explicatives.

Responsabilité de la direction dans l'établissement et la présentation des états financiers

1. La direction de la société est responsable de l'arrêté, de l'établissement et de la présentation sincère de ces états financiers, conformément au système comptable des entreprises. Cette responsabilité comprend : la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Responsabilité de l'auditeur

2. Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les normes professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournies dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance.

Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les éléments probants recueillis sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Opinion

3. A notre avis, les états financiers trimestriels de la Société « Maxula Investissement SICAV », annexés au présent rapport, sont réguliers et sincères et donnent, pour tout aspect significatif, une image fidèle de la situation financière de la société au 31 Décembre 2010, ainsi que de la performance financière et de la variation de l'actif net pour la période close à cette date, conformément au système comptable des entreprises en vigueur en Tunisie.
4. Sans remettre en cause l'opinion ci-dessus exprimée, nous faisons signaler que les disponibilités et les dépôts à vue représentent à la clôture de la période, 21,33% de l'actif net de la société, se situant ainsi au-dessus du seuil de 20% fixé par l'article 2 du décret n°2001-2278 du 25 Septembre 2001.

Le Commissaire aux Comptes

Mustapha MEDHIOUB

BILAN ARRETE AU 31 DECEMBRE 2010

(Montants exprimés en dinars tunisiens)

ACTIF	Note	31/12/2010	
Portefeuille-titres	4	5 998 773,832	4 263 421,579
Obligations et valeurs assimilées		5 556 104,361	4 262 768,365
Tires des Organismes de Placement Collectif		442 669,471	653,214
Placements monétaires et disponibilités		2 934 039,133	2 441 115,841
Placements monétaires	5	2 503 129,280	1 958 498,598
Disponibilités		430 909,853	482 617,243
Créances d'exploitation	8	170 821,676	3 219,825
TOTAL ACTIF		9 103 634,641	6 707 757,245
PASSIF			
Opérateurs créditeurs	9	14 119,746	23 657,745
Autres créditeurs divers	10	5 939,901	5 668,976
TOTAL PASSIF		20 059,647	29 326,721
ACTIF NET			
Capital	13	8 785 552,070	6 457 877,095
Sommes distribuables			
Sommes distribuables de l'exercice clos		369,858	166,151

Sommes distribuables de la période		297 653,066	220 387,278
ACTIF NET		9 083 574,994	6 678 430,524
TOTAL PASSIF ET ACTIF NET		9 103 634,641	6 707 757,245

ETAT DE RESULTAT					
(Montants exprimés en dinars tunisiens)					
	Note	Période du au	Période du au	Période du au	Période du au
Revenus du portefeuille-titres	6	62 554,532	249 647,398	47 968,113	166 849,806
Revenus des obligations et valeurs assimilées		58 380,505	232 105,912	47 968,113	152 160,920
Revenus des titres des Organismes de		4 174,027	17 541,486	-	14 688,886
Revenus des placements monétaires	7	16 634,690	54 311,004	30 747,231	91 052,683
Total des revenus des placements		79 189,222	303 958,402	78 715,344	257 902,489
Charges de gestion des placements	11	(16 919,585)	(60 634,360)	(15 693,157)	(50 361,779)
Revenu net des placements		62 269,637	243 324,042	63 022,187	207 540,710
Autres charges	12	(2 067,690)	(7 887,811)	(2 116,947)	(6 672,340)
Resultat d'exploitation		60 201,947	235 436,231	60 905,240	200 868,370
Régularisation du résultat d'exploitation		80 065,572	62 216,835	(77 275,544)	19 518,908
Sommes distribuables de la PERIODE		140 267,519	297 653,066	(16 370,304)	220 387,278
Régularisation du résultat d'exploitation		(80 065,572)	(62 216,835)	77 275,544	(19 518,908)
Variation des plus (ou moins) valeurs		2 250,508	1 787,831	4 714,957	(1 027,569)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur cession		2 415,112	2 404,927	8 463,765	24 222,600
Frais de négociation		-	-	(271,477)	(271,477)
Résultat de la période		64 867,567	239 628,989	73 812,485	223 791,924

ETAT DE VARIATION DE L'ACTIF NET				
(Montants exprimés en dinars tunisiens)				
	Période du au	Période du au	Période du au 31/12/2009	Période du au
VARIATION DE L'ACTIF NET	64 867,567	239 628,989	73 812,485	223 791,924
DES OPERATIONS D'EXPLOITATION				
Resultat d'exploitation	60 201,947	235 436,231	60 905,240	200 868,370
Variation des plus (ou moins) valeurs	2 250,508	1 787,831	4 714,957	(1 027,569)
Plus (ou moins) valeurs réalisées sur	2 415,112	2 404,927	8 463,765	24 222,600
Frais de négociation de titres	-	-	(271,477)	(271,477)
DISTRIBUTIONS DE DIVIDENDES	-	(319 884,375)	-	(205 283,395)
TRANSACTIONS SUR LE CAPITAL	2 838	2 485	(2 802)	1 050 302,258
Souscriptions				
- Capital	5 223	18 522	7 938 580,673	22 928
- Régularisation des sommes	714,126	1 459,773	20 636,358	41 907,326
- Régularisation des sommes	156 551,287	736 878,936	235 385,974	704 666,338
Rachats				
- Capital	(2 464 612,564)	(16 199 233,540)	(10 657 779,967)	(21 929 831,295)
- Régularisation des sommes	(476,579)	(1 001,284)	(27 697,237)	(39 916,916)
- Régularisation des sommes	(76)	(574)	(312 731,725)	(655)
VARIATION DE L'ACTIF	2 903	2 405	(2 728)	1 068 810,787
ACTIF NET				
En début de période	6 179	6 678	9 407 243,963	5 609 619,737
En fin de période	9 083	9 083	6 678 430,524	6 678 430,524
NOMBRE D' ACTIONS				
En début de période	59 803	64 128	91 225	54 172
En fin de période	87 196	87 196	64 128	64 128
VALEUR LIQUIDATIVE	104,174	104,174	104,142	104,142
TAUX DE RENDEMENT	0,81%	3,33%	0,99%	3,69%

NOTES AUX ETATS FINANCIERS TRIMESTRIELS ARRETES AU 31 DECEMBRE 2010**NOTE 1 : PRESENTATION DE LA SOCIETE**

MAXULA INVESTISSEMENT SICAV est une société d'investissement à capital variable régie par la loi n°2001-83 du 24 juillet 2001 portant promulgation du code des organismes de placement collectif. Elle a été créée le 17 décembre 2007 à l'initiative de la société « MAXULA BOURSE » et a reçu l'agrément du Conseil du Marché Financier, en date du 27 décembre 2006.

Elle a pour objet la gestion, au moyen de l'utilisation de ses fonds propres et à l'exclusion de toutes autres ressources, d'un portefeuille de valeurs mobilières à revenu fixe.

Ayant le statut de société d'investissement à capital variable, MAXULA INVESTISSEMENT SICAV bénéficie des avantages fiscaux prévus par la loi n°95-88 du 30 octobre 1995 dont notamment l'exonération de ses bénéfices annuels de l'impôt sur les sociétés. En revanche, les revenus qu'elle encaisse au titre de ses placements, sont soumis à une retenue à la source libératoire de 20%.

NOTE 2 : REFERENTIEL D'ELABORATION DES ETATS FINANCIERS

Les états financiers trimestriels arrêtés au 31 Décembre 2010, sont établis conformément aux préconisations du système comptable et notamment les normes 16 à 18 relatives aux OPCVM, telles que approuvées par arrêté du ministre des finances du 22 Janvier 1999.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états inclus dans les états financiers intermédiaires sont élaborés sur la base de l'évaluation des éléments du portefeuille-titres à leur valeur de réalisation. Les principes comptables les plus significatifs se résument comme suit :

3.1- Prise en compte des placements et des revenus y afférents

Les placements en portefeuille-titres et les placements monétaires sont comptabilisés au moment du transfert de propriété pour leur prix d'achat.

Les intérêts sur les placements en obligations et bons et sur les placements monétaires sont pris en compte en résultat à mesure qu'ils sont courus.

3.2- Evaluation des placements en obligations & valeurs assimilées

Les placements en obligations et valeurs similaires sont évalués à leur prix d'acquisition. La différence par rapport au prix de remboursement est répartie sur la période restante à courir et constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.3- Evaluation des titres OPCVM

Les placements en titres OPCVM sont évalués, en date d'arrêt, à leur valeur liquidative. La différence par rapport au prix d'achat constitue, selon le cas, une plus ou moins value potentielle portée directement en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

3.4- Evaluation des autres placements

Les placements monétaires sont évalués à leur prix d'acquisition.

3.5- Cession des placements

La cession des placements donne lieu à l'annulation des placements à hauteur de leur valeur comptable. La différence entre la valeur de cession et le prix d'achat du titre cédé constitue, selon le cas, une plus ou moins value réalisée portée directement, en capitaux propres, en tant que somme non distribuable. Elle apparaît également comme composante du résultat net de la période.

Note 4 : Portefeuille- titres

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2010, à D : 5.998.773,832 et se détaille

	Nombre de titres	Coût d'acquisition	Valeur 31/12/2010	% Actif net
Obligations des sociétés & valeurs		5 429	5 556 104,361	61,17%
Obligations		5 105	5 221 587,119	57,48%
Obligations AIL 2008 au taux de 6,5%	5 000	300 000,000	303 974,795	3,35%
Obligations AIL 2010/1 au taux de 5,25%	500	50 000,000	51 541,918	0,57%
Obligations ATL 2008 au taux de 7%	5 000	500 000,000	510 126,027	5,62%
Obligations Attijari Leasing SUB 2009 au	2 450	245 000,000	255 071,178	2,81%
Obligations Attijari Leasing SUB 2009 au	2 000	200 000,000	208 033,026	2,29%
Obligations BTK 2009 au taux de	1 000	100 000,000	103 504,145	1,14%
Obligations CIL 2008/1 au taux de 6,5%	1 000	60 000,000	61 068,493	0,67%
Obligations CIL 2009/1 au taux de 5,5%	3 500	279 999,950	285 569,031	3,14%
Obligations CIL 2009/3 au taux de 5,25%	1 500	150 000,000	155 816,712	1,72%
Obligations CIL 2009/3 au taux de	1 500	150 000,000	155 677,111	1,71%
Obligations TLG 2008/2 au taux de 6,5%	3 000	180 000,000	180 897,534	1,99%
Obligations STB 2008/2 au taux de 6,5%	4 700	440 625,000	460 525,432	5,07%
Obligations STB 2010/1 au taux de 5,3%	1 500	150 000,000	154 948,603	1,71%
Obligations STB 2010/1 au taux de	1 500	150 000,000	154 737,587	1,70%
Obligations TL 2009/1 au taux de 6,5%	1 500	120 000,000	125 214,247	1,38%
Obligations TL 2009/2 au taux de 5,125%	1 500	150 000,000	154 684,110	1,70%
Obligations Amen Bank 2009/1 au taux	3 000	279 999,000	282 980,707	3,12%
Obligations U.I.B 2009/1 au taux de 5,25%	3 000	270 000,000	275 219,507	3,03%
Obligations H.L 2009/1 au taux variable de	5 000	400 000,000	407 569,896	4,49%
Obligations H.L 2009/2 au taux de 5,5%	1 000	80 000,000	80 945,096	0,89%
Obligations H.L 2010/1 au taux de 5,25%	1 500	150 000,000	153 400,274	1,69%
Obligations BH 2009 au taux de	2 000	200 000,000	200 022,742	2,20%
Obligations CHO 2009 au taux de TMM+1%	3 000	300 000,000	300 035,428	3,30%
Obligations EL WIFEK LEASING 2010 au	2 000	200 000,000	200 023,520	2,20%
Bons du trésor assimilables		324 000,000	334 517,242	3,68%
BTA 05-2022-6,9%	300	324 000,000	334 517,242	3,68%
Titres des Organismes de Placement		439 919,543	442 669,471	4,87%
Actions SICAV				
TUNISO-EMIRATIE SICAV	7	723,127	726,698	0,01%
AMEN PREMIERE	1 005	104 305,026	105 051,645	1,16%
TUNISIE SICAV	2 489	334 891,390	336 891,128	3,71%
Total		5 869	5 998 773,832	66,04%

Note 5 : Placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2010 à D : 2.503.129,280 et se détaille comme suit:

Désignation du titre	Valeur nominale	Coût d'acquisition	Valeur au 31/12/2010	% Actif net
Dépôt à vue		1 501 170,465	1 506 244,047	16,58%
AMEN BANK		1 501 170,465	1 506 244,047	16,58%
Certificat de dépôt	500 000	499 522,792	499 761,396	5,50%
AMEN BANK au 06/01/2011 (au	500 000	499 522,792	499 761,396	5,50%
Billet de trésorerie	500 000	496 940,252	497 123,837	5,47%

TUNISIE FACTORING au	500 000	496 940,252	497 123,837	5,47%
Total général		2 497 633,509	2 503 129,280	27,56%

Note 6 : Revenus du portefeuille titres

Les revenus du portefeuille-titres totalisent D : 62.554,532 pour la période allant du 01.10 au 31.12.2010, contre D : 47.968,113 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	Trimestre 4 2010	Trimestre 4 2009
Revenus des obligations et		
<i>Revenus des obligations</i>		
- intérêts	58 380,505	47 968,113
<i>Revenus des titres émis par le trésor sur le marché financier</i>		
- intérêts (BTA)	4 174,027	-
TOTAL	62 554,532	47 968,113

Note 7 : Revenus des placements monétaires

Le solde de ce poste s'élève pour la période allant du 01.10 au 31.12.2010 à D : 16.634,690, contre D : 30.747,231 pour la période allant du 01.10 au 31.12.2009 et représente le montant des intérêts courus sur les dépôts, les certificats de dépôts et les billets de trésorerie, et se détaille comme suit :

	Trimestre 4 2010	Trimestre 4 2009
Intérêts des billets de trésorerie	7 051,120	23 652,167
Intérêts des dépôts à vue	4 279,696	2 666,767
Intérêts des certificats de dépôt	5 303,874	4 428,297
TOTAL	16 634,690	30 747,231

Note 8 : Créances d'exploitation

Le solde de ce poste présente au 31 Décembre 2010 un solde de D : 170.821,676, contre D : 3.219,825 à la même date de l'exercice précédent et englobe exclusivement le solde des souscriptions et des rachats des journées du 30 et 31 Décembre 2010.

Note 9 : Opérateurs créditeurs

Cette rubrique s'élève au 31.12.2010 à D : 14.119,746 contre D : 23.657,745 au 31.12.2009 et englobe le montant à payer au titre des commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elle se détaille ainsi :

	31/12/2010	31/12/2009
Smart Asset Management	4 879,162	10 894,578
Maxula Bourse	7 319,069	10 894,578
Rémunération du dépositaire	1 921,515	1 868,589
Total	14 119,746	23 657,745

Note 10 : Autres créditeurs divers

Le solde de ce poste s'élève au 31.12.2010 à D : 5.939,901 contre D : 5.668,976 au 31.12.2009, et se détaille ainsi :

	31/12/2010	31/12/2009
Redevance du CMF	719,634	609,166
Retenue à la source sur commissions	4 064,034	3 980,775
Autres	1 156,233	1 079,035
Total	5 939,901	5 668,976

Note 11 : Charges de gestion des placements

Le solde de ce compte s'élève pour la période allant du 01.10 au 31.12.2010 à D : 16.919,585 contre D : 15.693,157 pour la même période de l'exercice précédent, et représente les commissions de gestion, de distribution et de dépôt. Elles se détaillent comme suit :

	31/12/2010	31/12/2009
Commission de gestion	6 622,672	6 725,890
Commission de distribution	7 703,327	6 725,890
Commission de dépôt	2 593,586	2 241,377
Total	16 919,585	15 693,157

Note 12 : Autres charges

Les autres charges s'élèvent au titre de la période allant du 01.10 au 31.12.2010 à D : 2.067,690 contre D : 2.116,947 pour la même période de l'exercice précédent, et se détaillent comme suit :

	31/12/2010	31/12/2009
Redevance du CMF	2 023,450	1 899,972
Commissions bancaires	44,240	216,975
Total	2 067,690	2 116,947

Note 13 : Capital

Les mouvements sur le capital au cours de la période allant du premier janvier au 31

Capital au 31-12-2009	
Montant	6 457 877,095
Nombre de titres	64 128
Nombre d'actionnaires	245
Souscriptions réalisées	
Montant	18 522 257,268
Nombre de titres émis	183 929
Nombre d'actionnaires nouveaux	309
Rachats effectués	
Montant	(16 199)
Nombre de titres rachetés	(160 861)
Nombre d'actionnaires sortants	(370)
Autres mouvements	
Plus (ou moins) values réalisées sur cessions de titres	2 404,927
Variation des plus (ou moins) values potentielles sur titres	1 787,831
Régularisation des sommes non distribuables	458,489
Capital au 31-12-2010	
Montant	8 785 552,070
Nombre de titres	87 196
Nombre d'actionnaires	184